

suffisamment précis nous permet d'évaluer à ½ ETP le temps cumulé en représentation hors temps exceptionnels.

*Tableau des CDD (nombre de CDD signés par catégories de personnel)*

	2015	2016	2017	2018
Surveillant de nuit	36	38	55	55
Emploi d'avenir	3	3	1	
Educatif	15	41	41	62
Services Généraux	7	5	14	16
Heures supplémentaires	508 h	501 h	388 h	Non Connu

*Tableau des absences*

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours d'AM	226	263	357	670	1 070
Nombre de jours d'AT	226	17	50	53	57
Nombre de jours de Congé maternité	536	44	82	138	0
Nombre de jours mi/tps thérapeutique				70	

On remarquera la recrudescence du nombre de jours d'arrêt maladie depuis 2016. Le climat social de l'établissement est à mettre en corrélation pour une grande partie avec cette augmentation. La recomposition des équipes en 2016 a perturbé le fonctionnement ronronnant de la maison. Cette étape de dérèglement important nous incite à préciser minutieusement nos référentiels de bonnes pratiques, de procédures et de protocoles. Avec l'objectif de cadrer les comportements, les attitudes et le fonctionnement pour que chacun n'ait d'autre recours que de s'inscrire dans une dynamique professionnelle exclusivement.

Lentement, l'institution doit se reconstruire sur une structure différente sans renoncer à sa substantifique moelle qui a fait sa reconnaissance dans les années passées à savoir son climat familial et authentique.

## **Mouvement de personnel**

Sur les postes en CDI, aucun mouvement, par contre 3 CCD d'un an évolutif vers le CDI ont été créés en raison de l'ouverture du dispositif d'accueil des MNA.

## **Les moyens humains**

Globalement, les moyens humains alloués restent modestes et ne suffisent pas à répondre convenablement aux exigences sécuritaires de l'établissement. On déplore en effet un ratio d'encadrement trop faible en particulier lors des WE. La présence accrue d'enfants les WE nécessiterait en effet de densifier l'encadrement éducatif mais aussi de doubler la surveillance de nuit. Sur le budget 2018, 1 ETP en contrat de professionnalisation accepté en 2017, vient compléter l'équipe des appartements éducatifs.

Pour rappel, le rajeunissement de l'équipe éducative a impacté les charges de personnels et nous a permis de dégager une marge. C'est cette marge qui finance le contrat d'apprentissage et non une augmentation du budget alloué par la Métropole.

## **La Formation à la MECS des Peupliers**

Le plan de formation nous a permis de réaliser une formation collective sur la loi de 2016 pour que chaque professionnel puisse cerner les évolutions législatives et leurs impacts directs sur le travail.

L'équipe des MNA a bénéficié aussi d'une formation sur la cadre réglementaire très complexe entourant la situation des mineurs non accompagnés. Cette formation s'est doublée d'une approche psychologique de la problématique de ces jeunes. Cette formation corroborait le lancement de notre dispositif d'accueil et venait donc à point nommé pour donner des bases à l'équipe pour travailler de façon plus pertinente. Elle s'est réalisée conjointement avec le service de placement familial.

## **Activité de soutien psychologique 2018**

### **Docteur S. KIDRI, Psychologue**

Arrivée fin août 2018 j'ai pu m'inscrire dans un poste de psychologue au sein de la maison d'enfant des Peupliers de manière naturelle malgré un contexte institutionnel perturbé. Prendre un poste en début d'année scolaire semble pertinent, tant au niveau des prises en charge des enfants que dans le travail avec les équipes éducatives. Je découvrais les jeunes au moment où la motivation pour entrer et tenir leurs apprentissages était présente. Lors de mes premières rencontres les enfants avaient besoin d'être rassurés et la fonction de psychologue a été définie de nouveau afin de désacraliser le poste et les amener à me rencontrer ultérieurement.

J'inscris mon travail au sein de la MECS autour de 4 axes principaux :

### *Auprès des équipes*

Le travail auprès les équipes est central dans une MECS puisque qu'il permet la mise en commun et mise en sens des vécus des uns et des autres avec l'enfant. Je rencontre les équipes lors des réunions diverses :

- Réunions cliniques : un temps de réflexion entre une équipe et la psychologue, environ une fois par semaine, autour d'une ou plusieurs situations. Nous échangeons plus en profondeur autour d'un enfant afin d'apporter un autre regard sur ses actions. La psychologue prend connaissance également des dynamiques et problématiques sur les groupes ce qui permet de penser l'enfant dans son milieu et mieux cerner ses besoins ;
- Réunions institutionnelles ;
- Réunions des cadres : rencontres régulières entre l'équipe de direction afin d'échanger des informations et confronter nos avis sur les actions à mener.

### *Auprès des enfants*

Les actions auprès des enfants représentent la base de mon travail. Elles se développent petit à petit. Suite à des entretiens avec tout un chacun pour faire connaissance, les enfants ont accepté sans difficulté une nouvelle professionnelle. Pour certains, cela était l'occasion de se présenter autrement que du temps de ma collègue. Je mets en place des entretiens réguliers pour les jeunes qui sont en demande ou pour lesquels les éducateurs ont exprimé la demande. Depuis septembre j'ai pu rencontrer environ 12 enfants en entretien individuel, soit à leur demande soit à celle des éducateurs. Je propose également des entretiens à trois (éducateur référent, enfant, psychologue) visant à augmenter l'estime de soi de l'enfant, partant des situations concrètes, amenés par l'éducateur. L'approche utilisée est centrée sur la mise en évidence et mise en parole des compétences de l'enfant. Des projets d'ateliers de groupes sont à penser pour l'année prochaine.

### *Auprès des familles*

Il existe plusieurs raisons pour rencontrer les familles aux Peupliers. Des points réguliers pour échanger autour de l'évolution de l'enfant et donc par conséquent sur celle de la famille. Des suivis de « guidance parentale » avec enfant et un parent dans le bureau de la psychologue afin de proposer un espace de parole de ce qui est difficile à évoquer en famille. Parfois un éducateur est présent afin de faire tiers.

### *Auprès des partenaires*

J'ai pris contact avec certains partenaires (CMP, psychologues en libéral, psychiatres, psychologues dans les MDR) pour faire des points autour de certaines situations d'enfants. J'aimerais mettre en place pour l'année prochaine des rencontres régulières avec mes collègues psychologues et psychiatres dans les lieux de soin des enfants notamment à l'ITTAC.

## **CONCLUSION**

L'année 2018 reste une année particulière marquée par des difficultés dans la dynamique institutionnelle s'articulant sur un clivage important.

Tous les salariés ont été impactés, y compris la Direction.

Ces difficultés n'ont pas eu de conséquence sur l'activité de l'établissement au moins quantitativement.

Sur le plan qualitatif, on peut faire état d'un impact très relatif, à croire que la mauvaise santé des équipes interdirait aux enfants d'aller mal.

Il est clair que l'institution ressortira de cette impasse par un cadre clair et repéré par tous et par le projet, un enjeu important pour 2019.

La direction affiche clairement sa volonté de dénoncer la chasse aux responsabilités qui enferme les professionnels dans le conflit. La question est clairement posée à chacun : voulez-vous participer à la construction de l'institution ? Nos attentes sont donc un engagement de chacun, humble, introspectif et respectueux en toutes circonstances dans l'intérêt de tous.

## Statistiques pour l'Assemblée générale 2019

### SLEA - MECS LES PEUPLIERS MNA

Activité en nombre de journées sur l'année	Totale	Prévue					3 650
		Réalisée					3 285
Effectifs	31/12/2017 ou dernier jour avant vacances scolaires						
	31/12/2018 ou dernier jour avant vacances scolaires						10
Admissions	Nb demandes d'admission en 2018						11
Entrées en 2018	<b>Nombre des entrées en 2018</b>						11
	Prescripteur						
	Métropole		11		Hors Métropole		11
	Dont antécédents de suivi (hors placement) avant l'admission						
Dont antécédents de suivi avec placement avant l'admission							
Age et sexe des entrants 2018	Age	0 à 5	6 à 11	12 à 15	16 à 17	18 à 20	21 à 25
	Garçons						
	Filles						
Situation de scolarité entrants 2018	Sans décrochage scolaire						10
	Non scolarisés (- 3 ans à l'admission)						1
	En décrochage scolaire depuis		> 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 2 ans	
Sorties en 2018	Total du nombre de sorties en 2018						1
	Durée moyenne des séjours (années et mois)						11 mois
	Tendance en augmentation ou en baisse						
Condition de la sortie en 2018	Sortie préparée						
	Sortie en rupture	du fait du jeune					
		du fait de l'établissement					
		décision de l'administration					
Incarcération							
Situation d'hébergement des sortants 2018 au moment de la sortie	Autre établissement ou service spécialisé						
	Retour en famille						
	Famille d'accueil (dont 3 SLEADO)						
	Adoption						
	Logement autonome						
	Hébergement précaire (Sonacotra, FJT)						
	Incarcération						
	Autre à préciser : Fugue						1
<b>Total</b>						<b>1</b>	
Situation d'activité des sortants 2018 au moment de la sortie	Jeunes enfants non encore scolarisés						1
	Scolarité, formation, apprentissage, stage de qualification						
	Emploi					CDI	
						CDD	
						Emploi intérim	
						Contrat qualification	
						Autre (préciser)	
	Sans activité						
	Etablissement pour adultes handicapés						
	Incarcération						
ITEP							
<b>Total</b>						<b>1</b>	

## Statistiques pour l'Assemblée générale 2019

### SLEA - MECS LES PEUPLIERS

Activité en nombre de journées sur l'année 2018	Totale	Prévue					0
		Réalisée					827
<b>Effectifs</b>							
	31/12/2017 ou dernier jour avant vacances scolaires					0	
	31/12/2018 ou dernier jour avant vacances scolaires					0	
<b>Admissions</b>							
	Nb demandes d'admission en 2018					5	
<b>Entrées en 2018</b>							
	<b>Nombre des entrées en 2018</b>					5	
Entrées en 2018	Prescripteur						
	Métropole		Hors Métropole				
	5						
	Dont antécédents de suivi (hors placement) avant l'admission						
	Dont antécédents de suivi avec placement avant l'admission					5	
<b>Age et sexe des entrants 2018</b>							
	Age	0 à 5	6 à 11	12 à 15	16 à 17	18 à 20	21 à 25
	Garçons			1			
	Filles			3	2		
<b>Situation de scolarité entrants 2018</b>							
	Sans décrochage scolaire					5	
	Non scolarisés (- 3 ans à l'admission)						
	En décrochage scolaire depuis		> 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 2 ans	
<b>Sorties en 2018</b>							
	Total du nombre de sorties en 2018					5	
	Durée moyenne des séjours (années et mois)					6 mois	
	Tendance en augmentation ou en baisse						
<b>Condition de la sortie en 2018</b>							
	Sortie préparée					4	
Sortie en rupture	du fait du jeune						
	du fait de l'établissement						
	décision de l'administration					1	
	Incarcération						
<b>Situation d'hébergement des sortants 2018 au moment de la sortie</b>							
	Autre établissement ou service spécialisé					3	
	Retour en famille					2	
	Famille d'accueil (dont 3 SLEADO)						
	Adoption						
	Logement autonome						
	Hébergement précaire (Sonacotra, FJT)						
	Incarcération						
	Autre à préciser :						
	Total						
<b>Situation d'activité des sortants 2018 au moment de la sortie</b>							
	Jeunes enfants non encore scolarisés						
	Scolarité, formation, apprentissage, stage de qualification					4	
Emploi	CDI						
	CDD						
	Emploi intérim						
	Contrat qualification						
	Autre (préciser)						
Sans activité							
Etablissement pour adultes handicapés							
Incarcération							
ITEP					1		
Total							

# CEF LA MAZILLE

## Rapport d'activité 2018

*Présenté par Monsieur Guillaume OLIVE, Directeur*

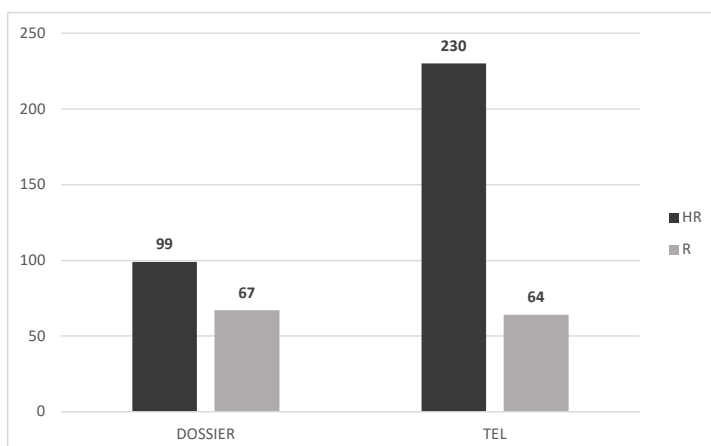
### LES DEMANDES D'ADMISSION

#### Origine administrative et géographique

Nous avons reçu un total de 460 demandes d'admission (166 dossiers par fax ou par mail et 294 appels téléphoniques). Ce chiffre n'est pas exhaustif dans le sens où les appels téléphoniques, pour des raisons logistiques, ne peuvent pas être répertoriés dans leur totalité.

Sur les 166 dossiers reçus de janvier 2018 à décembre 2018, 67 proviennent des départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont 22 des départements du Rhône et le l'Ain (territoire de la DTPJJ).

#### *Répartition des demandes*



#### *Origines géographiques des dossiers reçus*

Localisation	Rhône-Ain	Autre demande de la Région	Hors région	TOTAL
Nb de demandes d'admission	22	45	99	166

## ADMISSIONS

*Sur cette période nous comptons 27 admissions*

Toutes les admissions sont originaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur les 27 jeunes, 9 mineurs sont du département du Rhône.

Pour le Rhône, 5 placements ont eu lieu dans le cadre d'une admission préparée et 4 placements immédiats ont été mis en place suite à un déferrement.

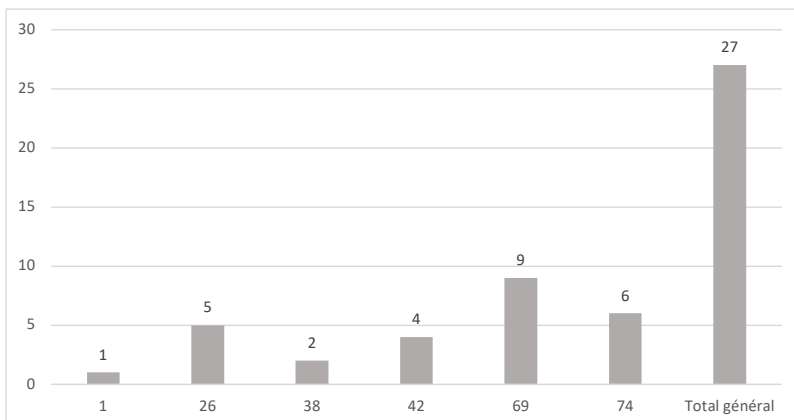
Concernant les 18 autres accueils de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 9 mineurs ont été placés dans le cadre d'une admission préparée et 9 mineurs ont fait l'objet d'un placement immédiat.

Nous veillons, dans la mesure du possible, à maintenir une diversité des profils et des zones géographiques.

Il est à noter que sur les 27 admissions, 6 mineurs n'ont jamais intégré la structure ou sont restés moins d'une semaine. 1 jeune a bénéficié d'un placement relais (prévu dans l'opp initiale), 1 jeune MNA (Mineur Non Accompagné) a fugué du CEF le 2<sup>ème</sup> jour et 4 jeunes n'ont pas intégré la structure (fugue du tribunal). Enfin, 1 jeune a fugué lors d'une permanence de sortie au bout de 3 mois de placement.

En conclusion, sur les 21 prises en charge, 20 mineurs ont suivis le programme complet et sont allés au bout de la mesure de placement.

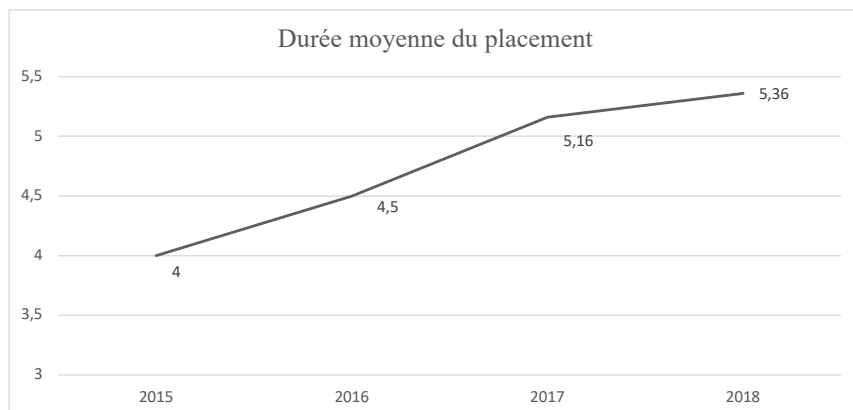
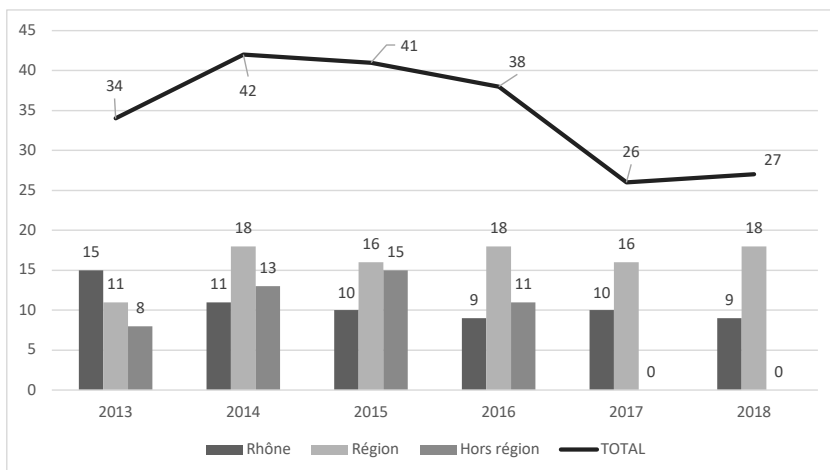
*Répartition géographique des jeunes accueillis au CEF en 2018*



## Comparatif des origines géographiques et nombre de jeunes accueillis

En concertation avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la jeunesse (DTPJJ), la priorisation des dossiers de la Région a été maintenue afin de constituer un maillage institutionnel plus conséquent, en faveur de la continuité des parcours et de l'association des familles dans le projet du jeune.

Il existe une corrélation évidente entre la diminution du nombre d'admission (en diminution puis stable depuis 2 ans) et l'augmentation de la durée du placement en incluant le taux d'occupation qui est proche de 80% (cf. graphique activité).



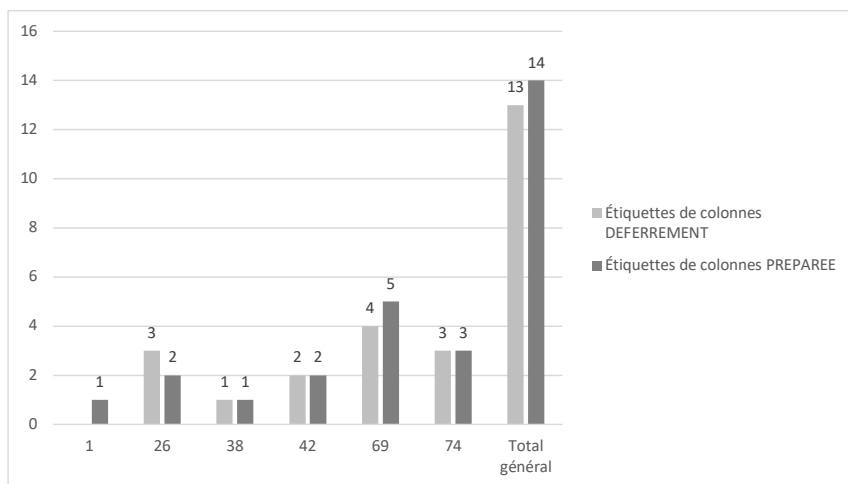


## TYPE D'ADMISSION

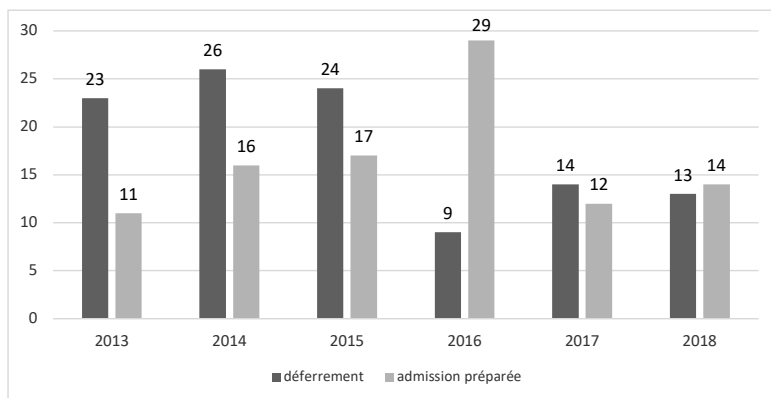
### *Répartition géographique des jeunes accueillis au CEF*

Nous notons un équilibre entre les accueils préparés et les accueils immédiats. Une commission d'admission a lieu une fois par semaine en interne afin d'analyser les dossiers reçus et répondre aux situations les plus urgentes. Sont réunis la direction et la psychologue.

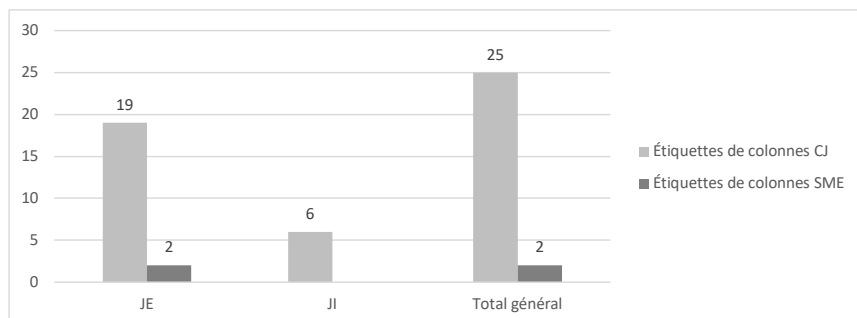
Les demandes sont transmises à la DTPJJ qui émet un avis favorable ou défavorable en fonction de la zone géographique. Un état des lieux des places est envoyé tous les jeudis. Des échanges réguliers ont lieu avec le référent du CEF à la direction territoriale, Monsieur Hervé MAGNIN.



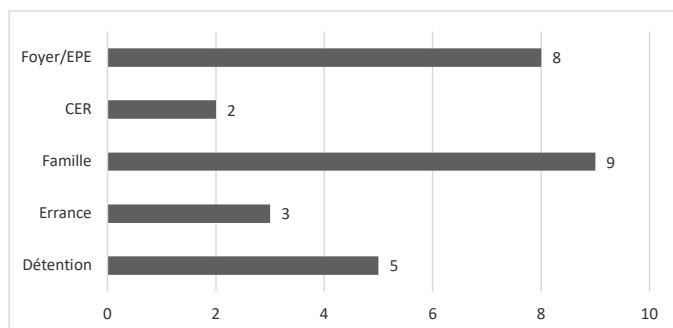
### *Comparatif du type d'admission*



## Mesures probatoires et Magistrats



## Etat des situations d'hébergement avant le placement au CEF



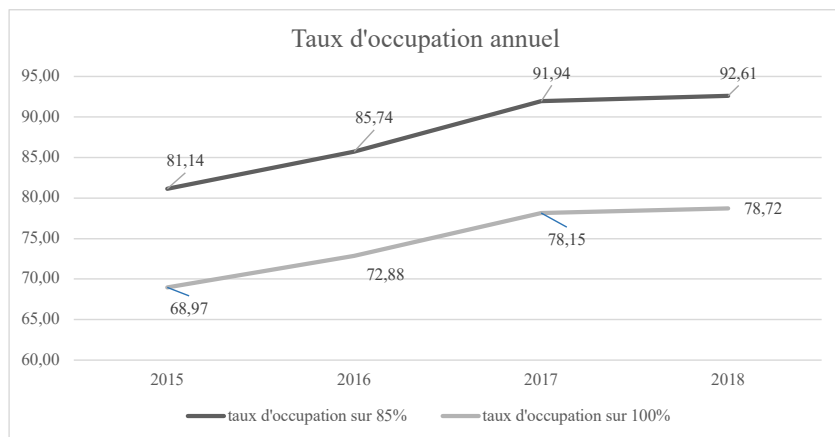
## Suivi de l'activité

Accueillant à l'origine entre 8 et 10 jeunes, encadrés par 26 à 27 équivalents temps plein (ETP), avec un taux d'occupation de 80%, les CEF ont vu leur capacité d'accueil passer à 12 mineurs en 2012, au moment où l'administration a également décidé de diminuer les équipes (passage de 27 à 24 ETP).

En 2015, l'administration a finalement acté le passage de 24 à 26,5 ETP, dont 1,5 dédiés à la santé, tout en relevant le taux d'occupation à 85%.

En 2018, l'activité du CEF a atteint 3448 journées, soit un taux d'occupation de 92.6 % par rapport à l'activité prévisionnelle.

Depuis 2015, le taux d'occupation de l'établissement a augmenté puis s'est stabilisé sur les deux dernières années. Il est à souligner que la procédure relative au décompte de l'activité au bout de 48h devrait faire l'objet de nouvelles mesures en 2019.



#### **Tableau PJJ ANNEXE 4**

Nous pouvons dégager plusieurs paramètres induisant une variation mesurable et conséquente de l'activité :

- Maintien du placement pendant la période de détention : 151 journées ;
- Maintien du placement sur les temps de fugue : 250 journées ;
- Décision du Magistrat de prononcer une autre orientation ;
- Temps de transition entre la décision de retenir la proposition éducative et l'audience notifiant le placement (admission préparée) ;
- Nombre de journées places officiellement réservées (soit-transmis) : 82 journées.

Les demandes de maintien du placement ne sont pas nécessairement formalisées par les Magistrats. Le maintien de la place fait néanmoins l'objet d'un diagnostic partagé avec l'institution judiciaire et le milieu ouvert afin de statuer dans l'intérêt du mineur et de son parcours.

ACTIVITE	
Nombre de journée réalisées	3 448
Nombre de journée d'incarcération	151
Nombre de jours d'absences de plus de 48h	250
- Dont fugues de plus de 48h	250
- Dont hospitalisation de plus de 48h	0
- Dont absences autres de plus de 48h	0

## LES INCIDENTS

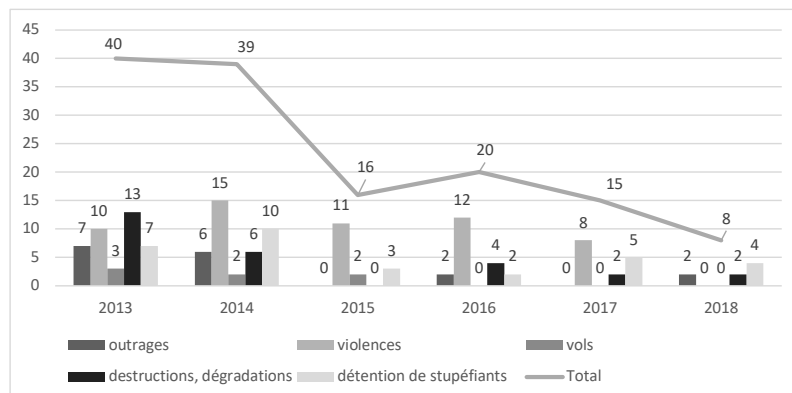
### Rappel des objectifs et du protocole « gestion des incidents »

Le placement sous contrainte pénale (alternative à l’incarcération) vise à instaurer les mineurs dans une configuration morale où ils doivent « réparer eux-mêmes » la victime et la société afin de « se réparer » d’un point de vue psychique. L’accompagnement éducatif est particulièrement renforcé et contenant afin d’amorcer un processus de reconstruction citoyenne. Le rapport aux règles communes et à la loi doit être restauré et véhiculé à travers le (ré)apprentissage des principales valeurs civiques et morales.

Les réponses éducatives et/ou pénales en cas de transgression ou de nouvel acte délictuel réduisent considérablement les comportements déviants du mineur concerné et les risques de répercussion négative sur le collectif.

Le protocole multi partenarial (CEF, PJJ, gendarmerie) permet d’assurer le maintien de l’ordre et de la sécurité ainsi que de confronter de manière réactive les mineurs à leurs agissements. Nous notons une baisse significative des incidents relevant d’infraction pénale grâce notamment aux modalités contenantes de prise en charge et à la non-banalisation des conduites déviantes.

### Comparatif des incidents relevant d’infraction pénale



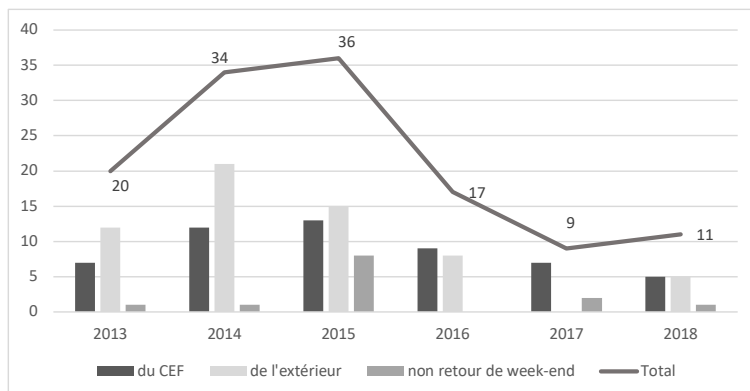
### Comparatif des fugues

Les fugues évoquées ci-dessous représentent les jeunes qui ont intégré l'établissement. Il arrive parfois que le placement soit prononcé, mais que le jeune fugue du tribunal, à l'issue de l'audience. Dans ce cas, la mainlevée du placement est ordonnée dans un délai de quinze jours à un mois et varie en fonction de l'appréciation du Magistrat.

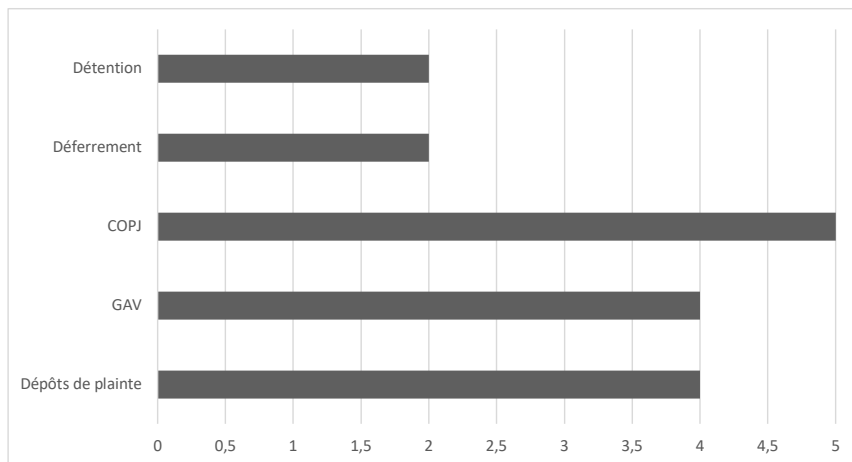
Les fugues de l'établissement ont fortement diminué dans la mesure où cet acte est traité et présenté aux mineurs comme une violation des obligations judiciaires, susceptible d'entraîner la révocation du contrôle judiciaire ou du sursis avec mise à l'épreuve (rapport au Magistrat,

suppression d'une autorisation de sortie, audition à la gendarmerie). Cinq fugues sur les dix répertoriés concernent deux mineurs.

L'ensemble des conséquences encourues sont présentées au jeune lors de son admission et lui sont rappelées tout au long du placement. Ces modalités viennent renforcer le travail de réflexion, de conscientisation et de responsabilisation sur les actes commis.



### Suites et décisions judiciaires



## LE POLE INSERTION

### Stages / Domaines professionnels

Pour 2018, les domaines professionnels restent relativement identiques avec deux secteurs qui sont particulièrement appréciés : la restauration et le domaine automobile avec la mécanique et la carrosserie.

Nous disposons aujourd'hui d'un réseau de partenaires capable de répondre aux différentes demandes et notamment en restauration et mécanique où un partenariat a pu se renforcer et se pérenniser. Les attentes des maîtres d'apprentissage et les obligations des mineurs ont pu être formalisés (horaires, responsabilisation de l'accompagnement : pause, coupures, adaptation des présences en fonction des rdv judiciaires, médicaux, etc...). La confiance ainsi installée permet actuellement d'avoir une plus grande marge de manœuvre et un suivi individuel plus approfondi. Un support d'évaluation des compétences a été mis en place et est renseigné par le responsable dans le cadre du bilan de fin stage.

Le partenariat avec le secours populaire participe également à la réinsertion des mineurs par le biais du bénévolat. L'accueil et l'accompagnement proposés par les bénévoles permet depuis plusieurs années de sensibiliser les mineurs à la citoyenneté. Cette action est repérée par les jeunes qui s'engagent à chaque fois jusqu'au bout de leur mission.

Enfin, les partenaires scolaires ont été renforcés grâce à une continuité de la prise en charge scolaire au CEF ainsi qu'un maillage plus conséquent entre l'enseignant et l'équipe éducative.

### *Stages de découverte en entreprises et réseau partenarial de proximité*

	<b>NOM</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>DOMAINE</b>	<b>NOMBRE</b>
<b>RESEAUX ENTREPRISE</b>	Carrosserie Froget	St Jean la Bussière (69)	CARROSSERIE	4
	Urban Carrosserie	Fraisse (42)		
	Intersport	Mably (42)	COMMERCE/ VENTE	2
	Chez Jean- Pierre	Tarare (69)	CUISINE/ RESTAURATION	3
	La Boucherie	Mably (42)		
	Layali	Roanne (42)		
	Renault Lépine	Amplepuis (69)	MECANIQUE	6
	JD Automobile	Tarare (69)		
	AD Automobile	Amplepuis (69)		
	SAS SRSTC	Roanne (42)	CHAUDRONNERIE	1
	Maisonhaute	Roanne (42)	TRANSPORT	1
	AS Fermeture	Briennon (42)	MENUISERIE/ PVC	1
	SARL LAFAY David	St-Symphorien de Lay (42)	PLATERIE/ PEINTURE	1
	DELTREIL Construction	Roanne (42)	METALLERIE	3
<b>PARTENAIRES INSTITUTIONNELS</b>	Cité Scolaire	Tarare (69)		1
	LEP	Le Coteau (42)		1
	Stage Mission Locale	Thizy (69)		1
	Secours Populaire	Roanne (42)		6
	Emmaüs	Mably (42)		1
			<b>Total</b>	<b>32</b>

## Dispositifs d'insertion en cours de placement

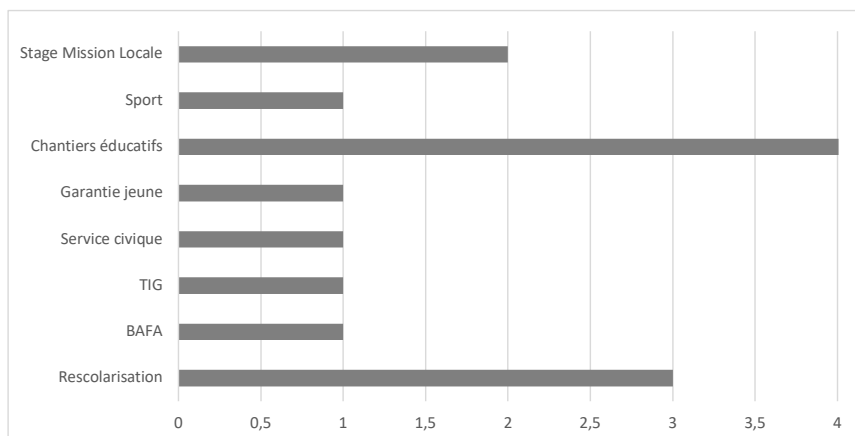
Courant 2018, la Mission locale partenaire s'est vue restreindre ses moyens avec des secteurs d'activités et des dispositifs réduits en raison d'un redéploiement territorialisé. Certains dispositifs comme « Code pour Tous », (remise à niveau scolaire et préparation à l'examen du code) dont ont bénéficié un certain nombre des mineurs placés au CEF, ont été retirés.

Le dispositif « Garantie Jeune » a lui aussi subi quelques « modifications » en cours de période. Certaines missions locales ne permettent plus aux mineurs d'accéder à ce dispositif. Cette filière visant à approfondir et concrétiser le projet professionnel du jeune a été mis en œuvre à la sortie du CEF à 7 reprises. La mission locale de Thizy nous attribue une conseillère emploi/formation référente de l'établissement, œuvrant activement à suivre le parcours des jeunes et assurer le relais entre les agences.

Nous précisons que tous les jeunes accueillis bénéficient d'une inscription et d'un suivi mission locale.

Un TIG de 70H a pu se mettre également en place en partenariat avec la commune d'Amplepuis (69).

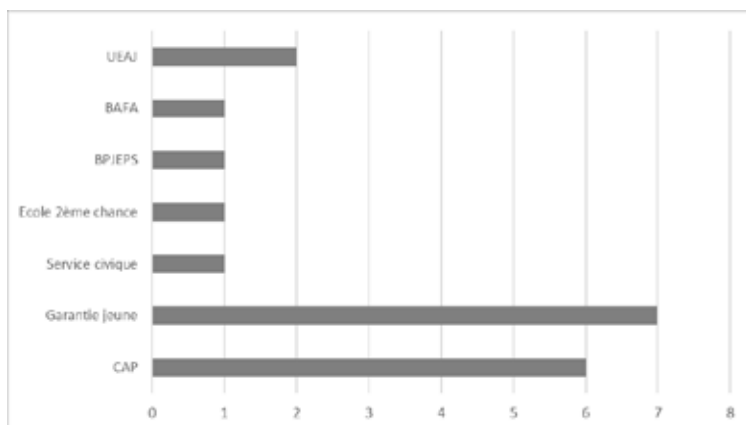
Le Service Civique, même s'il comporte quelques critères sélectifs, notamment l'âge dans certains cas, prend progressivement une place repérée par les mineurs placés au CEF et propose une diversité de domaines d'activités. Cette année, un jeune a participé à un service civique dans le milieu sportif, ce qui lui a permis par la suite d'être embauché en contrat d'apprentissage et de s'inscrire sur un diplôme d'état (BAPAAT).



## Projets de sortie

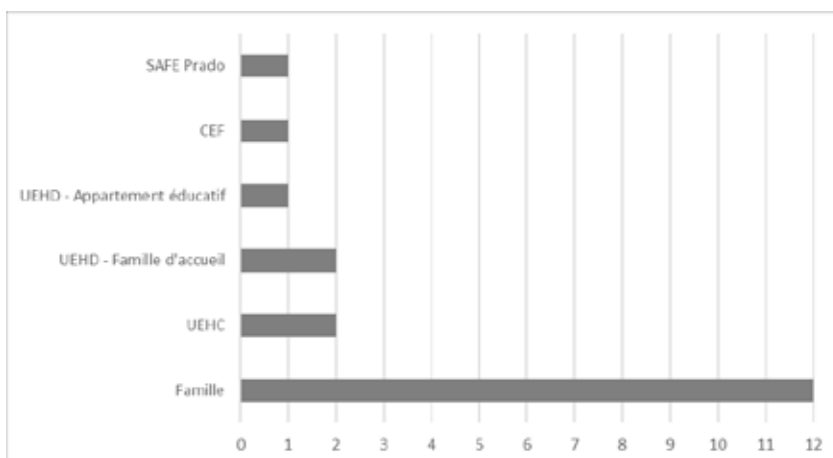
Comme spécifié ci-dessus, le dispositif « Garantie Jeunes » a pris une place importante dans l'élaboration des projets de sortie. Il permet dans le cas où le mineur termine son placement à une date décalée par rapport aux calendriers de rentrée, d'assurer une transition préparatoire au projet envisagé.

Le CAP par la voie de l'apprentissage reste quant à lui le principal levier de réinsertion.



### *Hébergement à la sortie*

L'association et l'implication de la famille dans le projet de placement du jeune se caractérisent par un renouement des liens intrafamiliaux et une remobilisation des rapports éducatifs et affectifs. Les mesures d'investigation et la préparation progressive vers la sortie (retour en famille dans le cadre des droits de visite et d'hébergement) nous permettent d'identifier si les membres de la famille peuvent être « ressources » et sont susceptibles de maintenir un cadre structurant et bienveillant à la sortie du CEF. 63% des jeunes accueillis en 2018 sont retournés en famille. Des prises en charge civiles ou pénales en hébergement collectif ou en appartement semi-autonome sont activées quand la situation sociale et/ou judiciaire ne permet pas le retour au domicile.



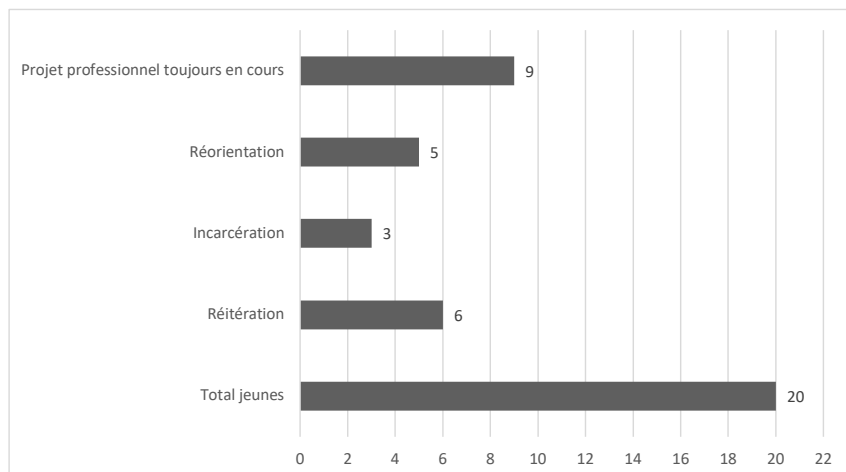


## *Le devenir des jeunes*

Nous avons procédé à une étude sur la situation judiciaire et le projet professionnel de 20 jeunes accueillis en 2017 et sortis en fin d'année 2017 ou début d'année 2018.

La constitution du maillage institutionnel ainsi que les modalités d'accompagnement et de suivi sont prépondérants pour prévenir de toute réitération délinquante et maintenir l'engagement du jeune dans son projet d'insertion.

Les dernières dispositions relatives à la justice pénale des mineurs (loi du 23 mars 2019) ont pour but de renforcer les mesures existantes.



## **Les perspectives du pôle**

Fin 2018, des groupes de travail ont été mis en place pour élaborer un « livret personnel de compétences transversales ». Cet outil d'évaluation et de communication interdisciplinaire est complémentaire des livrets de compétences de chaque atelier. Il a pour but d'évaluer les mineurs au quotidien à l'issue de chaque temps d'activité (soins, insertion, activités extérieures, vie quotidienne...) et de les associer à leur évolution. L'ensemble des professionnels peuvent ainsi avoir un visuel rapide sur la situation des jeunes.

Développement d'un partenariat avec une agence d'intérim (ACTEM) afin de proposer aux mineurs des missions dans des domaines variés et de les préparer au monde du travail.

## **LE POLE SOIN**

### **Le soin somatique**

Afin de concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé de la DPJJ, des protocoles spécifiques ont pu être mis en place et un travail de développement partenarial s'est approfondi.

## *Protocole d'entrée*

- Rencontre avec le médecin coordinateur du centre médical d'Amplepuis, pour convenir d'un protocole d'entrée pour chaque jeune lors de la première visite. Une prescription médicale en systématique permet de nous délivrer : Trois boites de Doliprane, Deux boites de Spasfon et une boite de Smecta. Ce qui nous permet de répondre aux troubles digestifs courants, à l'hyperthermie et aux diverses douleurs ;
- Limitation de la prescription de médicaments non remboursés par la sécurité sociale.

## *Les outils*

Mise en place d'outils indispensables à la traçabilité.

- Fiche de suivi de traitement ;
- Fiche d'observation et de transmission ;
- Une boite tampon intitulée (traitement en l'absence de l'infirmière) accompagnée d'une fiche de transmission où l'éducateur référent santé indique les prises de médicaments dans l'attente du retour de l'infirmière, afin que l'infirmière puisse préparer le pilulier dès son retour ;
- Dossiers médicaux des adolescents en cours d'informatisation

Tous les traitements sont préparés uniquement par l'infirmière, accompagnés d'une fiche traitement qui stipule, la date du début de traitement, la date de fin, ainsi que le nom du médicament et sa posologie. Le référent santé devra signer cette fiche, afin d'assurer la sécurité et d'éviter tout surdosage.

## *Le suivi*

Un entretien IDE est réalisé à l'entrée de chaque jeune, pour mieux connaître leur état de santé et d'évaluer leur besoin.

La création des dossiers médicaux a été élaborée en fonction et au regard de la législation, répondant ainsi à la loi du 4 mars 2002.

Le suivi des traitements, des prises de rdv médicaux spécifiques en fonction des pathologies des jeunes.

## *Les actions*

Un projet transversal avec le cuisinier est mené sur le thème de la nutrition (les nutriments, les besoins journaliers et l'éducation alimentaire). L'organisation d'un bilan santé proposé par la sécurité sociale sera proposé à tous les nouveaux entrants.

La constitution d'une pharmacie et d'un matériel de soins IDE est fonctionnelle, répondant aux règles d'hygiène et de sécurité.

Une trousse de secours de soins de premières urgences a été mise à disposition auprès des éducateurs pour les sorties extérieures.

## *Protocoles*

- Protocole de suivi de traitement ;
- Protocole traitement en l'absence de l'infirmière ;
- Protocole d'entrée ;
- Protocole hygiène des locaux ;
- Protocole hygiène des mains ;
- Protocole hygiène des chambres ;

## **Le soin psychique**

### *Le cadre des entretiens psychologiques*

Les entretiens psychologiques individuels sont hebdomadaires et obligatoires pour tous les adolescents placés. Chaque adolescent est tenu de rester en entretien 20 minutes au minimum. La présence est donc obligatoire, mais pas la parole.

### *Les entretiens psychologiques*

L'espace des entretiens se propose comme un espace d'expression libre. L'expression peut se faire autant du côté d'un échange que par le biais d'une médiation (dessin, pâte à modeler, jeux). Il y a ici l'idée de pouvoir accompagner l'adolescent à dépasser le caractère obligatoire de ces rencontres afin de lui permettre de s'approprier l'espace des entretiens.

Dans l'idéal, cet espace d'entretien doit permettre à l'adolescent d'interroger ce qu'il vit, ses relations aux autres, ses comportements, son mode de fonctionnement, les actes qui l'ont amené au CEF et ses projets pour l'avenir.

Ces temps de rencontre permettent aussi d'amorcer un travail d'orientation vers des partenaires extérieurs au CEF.

### *Quelques données*

Nombre de jeunes suivis	20
Obligation de soins	11
Expertise psychiatrique	1
Urgences psychiatriques	0
Centre médico-psychologique	0

## **Le partenariat**

Deux partenariats ont pu être mis en place au cours de l'année 2018 afin de proposer des prises en charge plus spécifiques avec des professionnels extérieurs au CEF.

Le premier partenariat s'est déroulé avec le service de l'équipe de liaison et de soins en addictologie de l'hôpital de Tarare. Des entretiens individuels ont pu être effectués par certains adolescents notamment en priorité ceux qui étaient soumis à une obligation de soins. Cette orientation a permis d'évaluer où se situait l'adolescent par rapport à sa consommation et qu'ils puissent découvrir le lieu et les professionnels qui pouvaient l'accompagner face à cette problématique.

Le partenariat avec le centre de planification et d'éducation familiale a été envisagé afin de proposer aux adolescents un espace avec des professionnels extérieurs au CEF afin de leur donner la possibilité de s'exprimer autour de sujets liés à la relation à soi, la relation aux autres et de sujets autour de la sexualité.

Ces partenariats vont ainsi se poursuivre sur l'année 2019 avec l'objectif que l'ensemble des adolescents puissent y participer.

Equipe de liaison et de soins en addictologie Hôpital de Tarare	4
<b>Entretien individuel</b>	
Centre de Planification et d'éducation familial	9
<b>Action collective</b>	

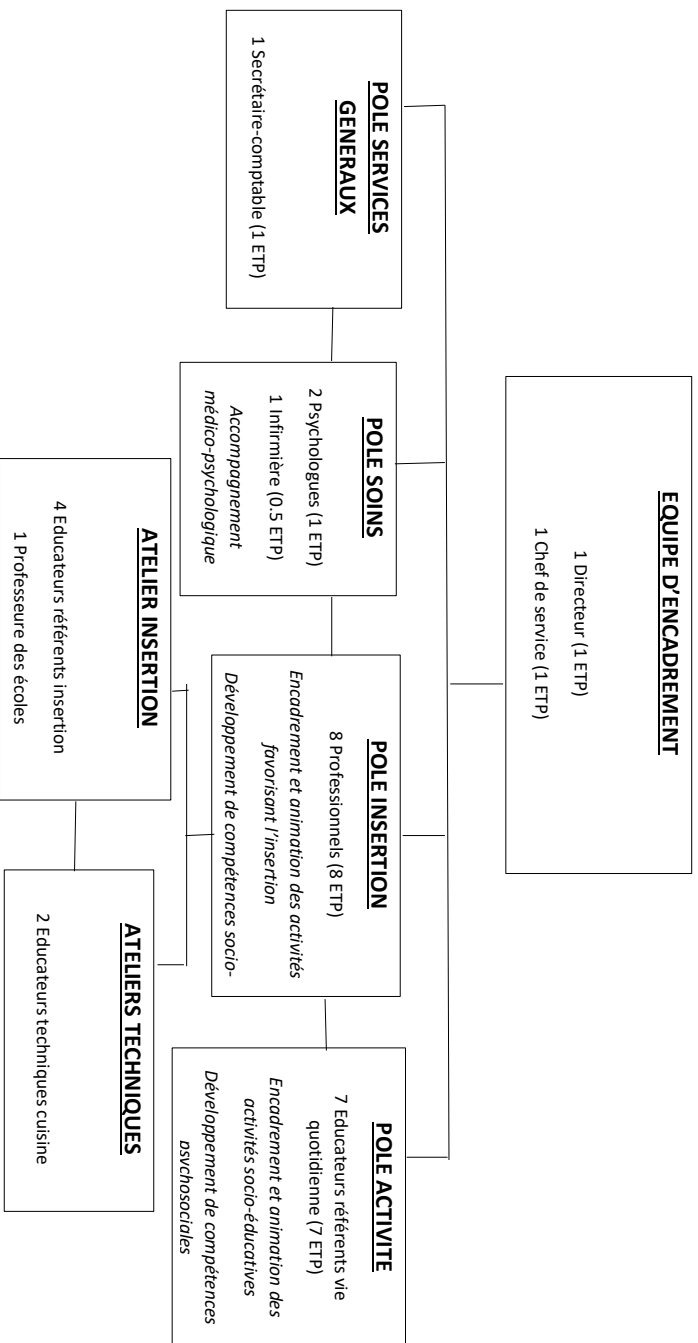
## Les perspectives

Les perspectives pour l'année 2019 visent à consolider le partenariat mais aussi le travail auprès des familles.

Concernant le partenariat, des projets sont actuellement en cours d'élaboration avec deux associations (association Rimbaud et association Stop Chut) accompagnant les personnes confrontées à des problématiques addictives. Ces projets ont plusieurs portés car ils sont pensés à destination des adolescents mais aussi des professionnels.

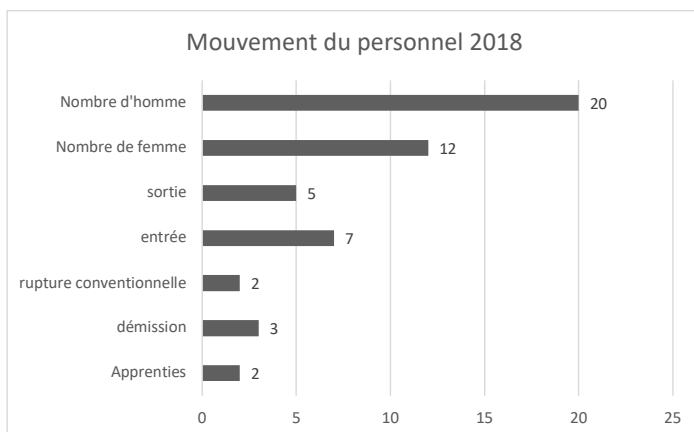
Un travail de réflexion est en cours quant au lien entre les professionnels (infirmière, psychologue) accompagnant l'adolescent sur le plan médico-psychologique au CEF et les familles. Il est alors envisagé que des entretiens puissent être proposés aux familles afin de les intégrer pleinement dans le parcours de soin qu'il va être proposé à l'adolescent mais aussi travailler sur la poursuite des soins si nécessaire à la fin du placement.

## ORGANISATION RH DU CEF LA MAZILLE



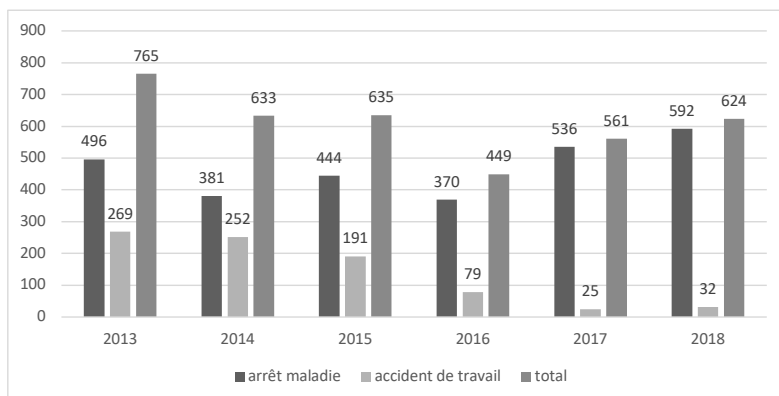
## Répartition et mouvement du personnel

Nous notons une meilleure stabilité de l'équipe éducative et pédagogique et un turn-over moins important.



## Comparatif sur les arrêts de travail

Nous soulignons une légère hausse pour 2018, en partie due à des arrêts « de longue durée » en lien avec des événements personnels et des accidents de la vie quotidienne. Nous pouvons recenser 5 professionnels concernés.



## ASPECTS BUDGETAIRES

Le résultat comptable 2018 : + 1 695.00 €

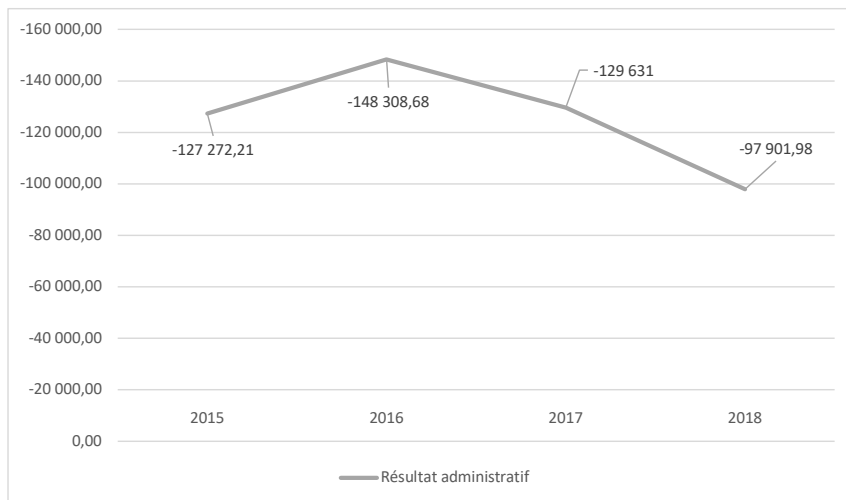
Le résultat administratif 2018 : - 97 901.98 €

Les groupes I (exploitation courante) et III (dépenses afférentes à la structure) sont relativement à l'équilibre.

Néanmoins le groupe II (frais de personnel) reste déficitaire en raison des principaux éléments suivants :

- Conformité du cahier des charges, maintien d'une activité élevée sur toute l'année en réponse aux attentes et aux besoins institutionnels ;
- Maintien d'un cadre contenant et structurant favorisant la rééducation et la réinsertion des mineurs accueillis, mise en place d'une programmation pédagogique soutenue (remplacement systématique des professionnels absents) ;
- Accueil en file active ;
- Prise en charge spécifique (individuelle notamment pour les profils présentant des troubles psychotiques) en fonction des caractéristiques et des pathologies des mineurs accueillis ;
- Conformité du cadre conventionnel (gestion des congés).

### *Comparatif du résultat administratif*



## FORMATIONS

FORMATIONS	NOMBRE PROFESSIONNELS
APP	20
BPJEPS	1
CAFERUIS	1
DEETS	1
MAITRE D' APPRENTISSAGE	1
VAE DEETS	1
VAE DEES	4
VAE DEME	3
PTF "Ressources et partenaires de l'insertion des jeunes en difficulté"	1

### VISITE CGLPL (Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté)

Le CGLPL a inspecté l'établissement du 11 au 13 juin 2018. Le rapport de constat devrait être rendu public durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Le pré-rapport fait apparaître un bilan globalement positif et des modalités de prise en charge conformes aux cadres réglementaires et aux droits fondamentaux.

POINTS FORTS	POINTS A CONSOLIDER
Programmation pédagogique	Participation des familles aux activités
Organisation du travail, articulation des pôles d'intervention	Prise en charge psychiatrique
Ecrits professionnels	Participation des jeunes à la vie du CEF (CVS)
Entretien des locaux	



## Statistiques pour l'Assemblée générale 2019

SLEA - CEF LA MAZILLE

Activité en nombre de journées sur l'année 2018	Totale	Prévue					3 723
		Réalisée					3 448
Effectifs	31/12/2017 ou dernier jour avant vacances scolaires						12
	31/12/2018 ou dernier jour avant vacances scolaires						9
Admissions	Nb demandes d'admission en 2018						460
Entrées en 2018	<b>Nombre des entrées en 2018</b>						27
	Prescripteur						
	Métropole			Hors Métropole			
	Dont antécédents de suivi (hors placement) avant l'admission						
Age et sexe des entrants 2018	Dont antécédents de suivi avec placement avant l'admission						
	Age	0 à 5	6 à 11	12 à 15	16 à 17	18 à 20	21 à 25
	Garçons			4	23		
Situation de scolarité entrants 2018	Sans décrochage scolaire						1
	Non scolarisés (- 3 ans à l'admission)						
	En décrochage scolaire depuis			> 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 2 ans
Sorties en 2018	Total du nombre de sorties en 2018						30
	Durée moyenne des séjours (années et mois)						5,36 mois
	Tendance en augmentation ou en baisse						+0,20 mois
Condition de la sortie en 2018	Sortie préparée						19
	Sortie en rupture	du fait du jeune					11
		du fait de l'établissement					
		décision de l'administration					
Incarcération							
Situation d'hébergement des sortants 2018 au moment de la sortie	Autre établissement ou service spécialisé						6
	Retour en famille						13
	Famille d'accueil (dont 3 SLEADO)						1
	Adoption						
	Logement autonome						
	Hébergement précaire (Sonacotra, FJT)						2
	Incarcération						8
	Autre à préciser : Décès						
<b>Total</b>						<b>30</b>	
Situation d'activité des sortants 2018 au moment de la sortie	Jeunes enfants non encore scolarisés						
	Scolarité, formation, apprentissage, stage de qualification						11
	Emploi	CDI					
		CDD					2
		Emploi intérim					
		Contrat qualification					
	Autre (préciser)						
	Sans activité						9
Etablissement pour adultes handicapés							
Incarcération						8	
ITTEP							
Total						30	

# CER LA BÂTIE ET RICOCHET

## Rapport d'activité 2018

*Présenté par Monsieur Abdelhamid OUMEDDOUR, Directeur Adjoint*

### INTRODUCTION

Depuis la création des CER, cela fait plus de 20 ans que le paysage pénal a évolué. Alors que les CER ont été conçus comme alternative à l'incarcération, dernier maillon avant la prison, dans les faits les CER accueillent le même public que les CEF.

Nous constatons une évolution des publics accueillis tant sur le plan judiciaire que sur le plan psychique.

- Sur le plan judiciaire :

Les profils accueillis au sein de nos deux CER se rapprochent du public pour lequel les CEF ont été conçus. On constate une indifférenciation des demandes de placement des CER et des CEF.

- Sur le plan psychique :

Les adolescents accueillis en CER, au-delà du fait d'être placé à titre pénal connaissent des difficultés multiples (carence éducative, difficulté familiale, sociale et relationnelle, décrochage scolaire, trouble du comportement, problèmes de santé...).

La plupart des jeunes accueillis ont un vécu institutionnel important et des parcours marqués par la rupture.

Leur souffrance se traduit par une instabilité psychique et relationnelle, une difficulté des liens et à entrer en relation avec les autres.

Notre partenaire au sein de nos deux CER, Dr Maurice BERGER (pédopsychiatre, psychanalyste) parle régulièrement des parcours marqués par des violences et des négligences pendant l'enfance.

En tout état de cause, la souffrance psychique des jeunes accueillis nous a amené à revoir notre projet d'établissement.

Nous constatons que notre pôle soin constitué par des interventions pluridisciplinaires (pédopsychiatre, psychologue, médecin généraliste, psychomotricien, ostéopathe) est de nature à répondre aux besoins des mineurs qui nous sont confiés.

Nous tenons également à insister sur l'importance du lieu de vie, lieu d'accueil que représente les deux CER. La réflexion autour du lieu d'accueil (participation à la conception et à la réalisation des locaux), a fait émerger un cadre de vie de qualité. Nous constatons que ces locaux sont fonctionnels, agréables à vivre et que les jeunes comme les adultes les sont appropriés. Nous avons aménagé des espaces clairement identifiés (pôle pédagogique, pôle administratif, éducatif, espace nuit...), des lieux d'intimité et d'apaisement pour les jeunes et des lieux dédiés

au collectif. Nous avons apporté une attention particulière à la conception et à la réalisation des logements de nos huit Assistants Familiaux qui aujourd'hui sont tous satisfaits de leur cadre de vie.

Après deux années de fonctionnement, l'association SLEA qui s'est engagée dans la refonte des deux projets d'établissement de ses deux CER peut légitimement constater que ce pari éducatif est en très grande partie réussi car aujourd'hui nous constatons :

- Que l'implantation des Assistants Familiaux au sein du lieu de vie des deux CER a permis de mettre en pratique les notions de « vivre avec » et « faire avec ». Cela a apporté indéniablement une plus-value éducative ;
- Que la réflexion et la refonte de l'approche pluridisciplinaire du soin a également contribué à l'apaisement des mineurs accueillis ;
- Que notre pôle technique de jour (cuisine et service, espaces verts et maraichage, entretien des locaux, ateliers bricolage et création...) permet à des jeunes dans l'incapacité d'accéder à des stages en dehors du CER, de pouvoir néanmoins s'initier à ces métiers.

## BILANS DES SESSIONS DU CER LA BATIE ET DU CER RICOCHET

### Les dossiers d'admission - CER La Bâtie et CER Ricochet

#### *Les admissions*

Sur l'ensemble de l'année 2018, nous avons reçu 176 demandes d'admission pour les deux CER réparties de la manière suivante :

Hors secteur	71	DIRPJJ Centre-Est	105
Isère	14	Puy-en-Velay	2
Saône et Loire	1	Loire	14
Allier	2	Haute-Savoie	21
Puy de Dôme	7	Savoie	7
DTPJJ Rhône-Ain	37	Bourg-en-Bresse	4
Oyonnax	1	Lyon Vaise	2
Collonges	1	Villeurbanne	3
Vaulx-en-Velin	13	Vénissieux	5
Villefranche s/ Saône	7	La Mulatière	1

TOTAL	176		
-------	-----	--	--

Sur les 105 demandes de la DIRPJJ : 91 sont des garçons et 14 des filles, 36 sont âgés de 15 ans ou moins et 69 sont âgés de + de 15 ans.

Sur ces 105 demandes de la DIRPJJ, nous avons admis 25 mineurs mais accueilli 22 mineurs (2 mineurs ne sont jamais venus). Nous n'avons pas accueilli de mineur hors secteur. Aucune demande n'a été faite en urgence.

Sur ces 22 mineurs accueillis, nous pouvons relever :

- 19 garçons et 1 fille sont âgés de + de 15 ans ;
- 100 % sont issus de la DT Rhône-Ain ;
- 1 mineur a été incarcéré au cours du placement suite à des délits commis avant le placement ;
- 50 % ont eu un traitement neuroleptiques ou anxiolytiques.

Nous constatons que sur les demandes d'admission, de plus en plus de mineurs ont été hospitalisés en psychiatrie, sont exclus des ITEP et nécessitent un traitement médicamenteux. De ce fait, lorsque nous admettons ces mineurs, la prise en charge doit être particulière et adaptée et nous éprouvons des difficultés à les orienter.

### *L'activité*

Pour nos deux CER, l'année 2018 se solde par un déficit du nombre de journées. Pour rappel, nous n'avons pas accueilli de mineurs sur février pour le CER la Bâtie correspondant à l'activité 2018/1 dû à l'intersession, ce qui explique en partie ce déficit.

- CER La Bâtie

Activité Prévisionnelle	1 561
Activité réalisée	1 225

L'activité globale du CER La Bâtie présente un déficit de 336 journées, soit un taux d'occupation de 78 %, lié principalement aux événements suivants :

- Session 2018/1

Date de session du 6 mars au 31 juillet 2018 (au lieu du 1<sup>er</sup> mars prévu dans le projet initial). Les arrivées des mineurs ont été échelonnées sur les mois de mars à mai 2018 pour cette première session. Un mineur n'est jamais arrivé dès le début avec mainlevée de placement, puis remplacé par un autre mineur qui a été en fugue et n'a jamais intégré le CER, ainsi qu'un mineur arrivé tardivement sur mai.

- Session 2018/2

Date de session du 04/09/2018 au 31/01/2019

Sur cette session, les arrivées des mineurs se sont déroulées sur septembre. 6 jeunes ont été admis (1 seulement n'a pas terminé la session). 1 jeune a été hospitalisé dès le début de la session.

- CER Ricochet

Activité prévisionnelle	1 561
Activité réalisée	1 235

L'activité globale du CER Ricochet présente un déficit de 326 journées, soit un taux d'occupation de 79%, lié principalement aux événements suivants :

- Session 2018/1

Dates de session du 19/03/2018 au 15/08/2018

Le démarrage a été immédiat avec l'arrivée de 5 mineurs et 1 mineur déclaré en fugue avant son arrivée qui a été remplacé par un mineur arrivé fin avril. Un jeune a été incarcéré 10 jours pour des délits antérieurs au CER, puis un autre jeune en fugue avec demande de mainlevée de placement. 5 mineurs ont effectué entièrement la session.

- Session 2018/2

Date de session du 17/09/2018 au 15/02/2019

Intégration de 4 jeunes à partir du 17 septembre 2018 et 1 jeune qui n'est jamais arrivée en fugue a fait l'objet d'une demande de mainlevée de placement.

- L'activité 2018 se caractérise selon l'historique suivant par CER :

- CER La Bâtie

➤ Session 2018/1 06/03/18 au 31/07/18

Mars 2018 4 jeunes présents, 1 jeune OPP du 06/03 au 18/03 arrivé le 19/03, 1 jeune main levée et le dernier arrivé le 20/03 pour remplacer le jeune prévu au CER, jamais arrivé.

Avril 2018 1 jeune toujours en fugue, demande de main levée de placement pour OPP en CEF au 03/05/2018, 1 jeune hospitalisé moins de 24H pour cause de santé sérieuse, effectif réel toujours de 5 mineurs sur 6 prévus.

Mai 2018 1 jeune avec main levée du 14/05/18 suite fugue, retours familles en weekends.

Juin 2018 5 jeunes ont eu des retours familles de plus de 48H, 1 mineur resté au CER.

Juillet 2018 3 mineurs en retour famille, fin de la session au 31/07/2018.

Aout 2018 Pas de mineurs accueillis, intersession.

➤ Session 2018/2 04/09/18 au 31/01/19

Septembre 2018 6 mineurs présents : arrivées échelonnées entre le 04/09 et le 07/09/2018. 1 mineur a fugué 5 jours et 1 mineur est arrivé le 11/09 au lieu du 04/09 suite fugue.

Octobre 2018 6 mineurs présents dont 1 mineur hospitalisé 9 jours et retour en famille.

Novembre 2018	5 mineurs présents avec des retours weekend programmés normalement. 1 mineur en fugue après le weekend famille.
Décembre 2018	6 mineurs présents avec des retours weekend et retours famille programmés normalement.
Janvier 2019	5 mineurs présents sur 6 qui ont terminés la session. 2 mineurs mis en situation famille. Fin de session au 31/01/2019.
Février 2019	Intersession. Fermeture du CER.
- CER Ricochet	
➤ Session 2018/1 19/03/18 au 15/08/18	
Mars 2018	Début nouvelle session : 5 jeunes sur 6 prévus arrivés le 19/03/2018, 1 jeune déclaré en fugue du 21/03 au 26/03/18.
Avril 2018	1 jeune incarcéré 10 jours pour délits antérieurs au CER, 1 mineure arrivée le 30/04/18. Effectif de 6 mineurs au 30/04/2018.
Mai 2018	1 jeune en fugue le 01/05/18 non revenu, demande de main levée en date du 15/05/18, retours familles pour les autres, 1 jeune est restée au CER.
Juin 2018	4 jeunes ont eu des retours familles de plus de 48 heures, 1 mineure restée au CER et 1 mainlevée du jeune en fugue.
Juillet 2018	5 mineurs présents : 4 mineurs en retours familles.
Août 2018	1 mineur séjour chez ses parents dans le cadre d'une mise en situation du 03/08 au 15/08/18, 1 mineur avec OPP de fin de placement au 31/07/18 au lieu du 15/08/2018, 1 mineur mainlevée de placement au 02/08/18, 3 mineurs présents au CER jusqu'au 15/08/2018.
➤ Session 2018/2 17/09/2018 au 15/02/2019	
Septembre 2018	4 mineurs présents, 1 mineur en fugue qui n'est jamais arrivée dont la mainlevée a été demandée.
Octobre 2018	6 mineurs présents : 2 arrivées en cours de mois dont 1 mineur en fugue depuis son arrivée.
Novembre 2018	5 mineurs présents avec des retours weekend programmés normalement et 1 mineur avec mainlevée de placement au 20/11/18.
Décembre 2018	5 mineurs présents sur 6 prévus pour la session. Retours weekend et retours en famille programmés normalement.

- Janvier 2019 5 mineurs présents, retours weekends et retours famille programmés normalement, 1 mineure en fugue pour 9 jours avec un retour au CER pour être en fugue à nouveau.
- Février 2019 4 mineurs présents sur 5 ,1 mineur en mise en situation professionnelle à partir de chez lui à partir du 11/02, 1 mineure en fugue depuis fin janvier, 1 mineur avec mainlevée de placement au 11/02/19 pour projet de sortie.

## **BILANS DES SESSIONS**

### *LA BATIE*

Du 06/03/2018 au 31/07/2018

Du 04/09/2018 au 31/01/2019

### *RICOCHET*

Du 19/03/2018 au 15/08/2018

Du 17/09/2018 au 15/02/2019

## **La prise en charge par les assistants familiaux**

Sur la structure du CER La Bâtie / Ricochet, huit assistants familiaux, dont deux assistants familiaux relais, gèrent le quotidien des mineurs, en dehors du planning établi de 9h à 16h où les jeunes sont pris en charge par l'équipe de jour soit en ateliers techniques, soit en sport, soit en stages.

Les assistants familiaux lèvent les jeunes et préparent les petits déjeuners avant d'accompagner chacun d'entre eux dans leur atelier respectif. Ces ateliers commencent pour la plupart à 9h, sauf pour la cuisine qui débute 8h30 et certains stages dont les horaires peuvent varier.

Les ateliers prennent fin à midi. Après le repas, un temps calme est aménagé jusqu'à 14h, toujours en fonction des ateliers, jusqu'à la reprise des activités. Les ateliers techniques et la prise en charge des mineurs par les éducateurs de jour se terminent à 16h00 sauf pour la cuisine à 14h30.

Ils sont alors repris en charge par les assistants familiaux, et ce jusqu'au coucher, ils goûtent puis participent à des jeux collectifs, des randonnées ou activités diverses telles que piscine, foot...

Dès leur retour de ces activités ludiques et éducatives, les mineurs retournent dans leur chambre prendre leur douche et rejoignent les assistants familiaux pour le dîner qui peut être prit soit en collectif, soit en individuel chez l'assistant référent ou relais.

Après le repas, soit en collectif, soit en petit groupe, dans des salles de « détente » ou dans la médiathèque, des jeux calmes et des moments de partage sont instaurés avant le coucher prévu à 21h30, heure à laquelle chacun des mineurs regagne sa chambre jusqu'au lendemain.

Le veilleur de nuit passe régulièrement et veille au bon déroulement de la nuit, en cas de problèmes, il peut compter sur la présence des assistants familiaux.

Le samedi est consacré plus particulièrement aux activités sportives, le dimanche matin aux tâches ménagères collectives et l'après-midi est dédié à des activités de détente.

Après la période de rupture de 6 à 8 semaines, la plupart des mineurs rentre chez eux un week-end sur deux. Pour les mineurs qui n'ont pas de possibilité de retour en famille, les assistants familiaux se chargent de les inclure dans leur quotidien et de leur faire partager des moments avec leur propre famille.

Nous avons mis en place la cigarette électronique en lien avec le médecin tabacologue selon l'accord parental sur 5 temps définis tout au long de la journée (matin, midi, goûter, après le repas et avant le coucher).

Nous avons eu quelques soucis de consommation de cigarettes et cannabis dans les chambres en début de session. Le bilan est positif, il reste à être confirmé sur les sessions à venir.

En tout cas, les mineurs ont de fait largement diminué leur consommation, plusieurs mineurs ont arrêté de fumer.

Certains jeunes bénéficiaient d'un traitement type neuroleptique ou anxiolytique. Notre partenariat avec un cabinet d'infirmières a été efficace.

Elles se sont déplacées chaque jour à 9h, 12h et 19h pour donner les traitements puis une fois par semaine sur la fin de la session pour seulement remplir les piluliers.

En lien avec les assistants familiaux, elles ont été acceptées par les mineurs qui les attendaient chaque jour aux horaires définis en salle d'attente du bâtiment principal.

Dans l'ensemble, le groupe a su s'adapter aux assistants familiaux et inversement.

L'expérience de ces deux dernières sessions a permis aux assistants familiaux d'avoir une meilleure prise en charge ceux-ci ayant débuté leur formation en début d'année 2018.

Pour une première fois depuis le début du projet, nous avons accueilli 3 filles au sein du dispositif CER.

L'impression générale au sein du groupe a été plutôt positive malgré quelques légers incidents. Certains jeunes pouvaient penser à une différence d'appréciation et de jugement des assistants familiaux.

Nous pouvions aussi nous organiser pour « faire » de l'individuel sur certains temps quand cela était indispensable.

Les familles des Assistants familiaux ont pu créer du lien avec les jeunes et le respect mutuel a été présent tout au long de la session.

## **La prise en charge par l'équipe de semi-internat**

La prise en charge des jeunes s'est fait différemment pendant ces sessions. Les jeunes étaient encadrés pendant la journée (9/16h) par l'équipe de semi internat.

Les assistants familiaux pouvaient alors vaquer à leurs occupations si aucun rendez-vous n'était prévu.

3 bilans avec chaque mineur, la famille, l'éducateur référent au CER et le travailleur social de la PJJ ont été réalisés pendant la durée du placement.



Les jeunes bénéficiaient d'un emploi du temps à la semaine, ils pouvaient être pris en charge soit :

- Par un éducateur de jour (travail du projet de sortie, rdv pour le soin, audience) ;
- Par un éducateur technique ;
- Par un éducateur sportif.

Ces temps de journée permettaient de mettre en place également de la scolarité (prise en charge individualisée en fonction des objectifs), des soins (suivi psychologique toutes les 3 semaines, suivi pédopsychiatrique 2 à 3 fois par session) et des rendez-vous paramédicaux (ostéopathe au CER, orthophoniste, etc...).

Chaque semaine a lieu une réunion avec les mineurs pour évoquer leur projet, leurs demandes, suggestions et difficultés.

L'éducateur référent rencontre chaque semaine le mineur pour faire un point sur sa situation.

### *Les ateliers techniques*

Il y a au sein du CER, un accompagnement à la construction du projet d'orientation ou de formation, pour aider professionnellement et scolairement les jeunes « en panne de projet », et des ateliers à travers lesquels la découverte de secteurs d'activité, de métiers tels que la cuisine, les espaces verts, le maraichage, la peinture ainsi qu'un atelier créatif.

À travers l'atelier en cuisine, notre « Chef » a partagé son savoir-faire pour la réalisation des repas sur les temps de midi et du soir. Il a proposé des repas variés, diététiques et originaux, de quoi ravir tous les sens.

Autour de recettes accessibles et savoureuses. Les jeunes, qui ont participé à cet atelier, ont appris les bons gestes et astuces, agrémentés des techniques indispensables, sans oublier les moments de partage et de complicité.

Les premières missions des jeunes qui débutaient en atelier étaient de réaliser des préparations préliminaires et des mets simples ; dresser des plats ; participer à l'entretien du poste de la cuisine ; appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur et dresser les tables.

L'atelier Espace vert a servi de support à l'apprentissage de gestes professionnels et a permis aux adolescents de se familiariser avec cette activité qui se pratique tout au long de l'année.

Pour le maraichage, la saison automne/hiver est ressentie comme une période où le rythme baisse. Lors de ces journées, sont notamment abordés le choix des espèces et variétés (légumes d'hiver et de printemps), la préparation du terrain et la plantation, l'entretien des cultures en automne et hiver en plein champ, la conservation des légumes d'hiver, l'organisation de la production et du travail.

L'atelier « interface » a permis aux jeunes de faire appel à une part de créativité et de pouvoir créer des objets, de fabriquer (cadeau de Noël...) et faire de la réfection d'objet en bois.

Cet atelier n'est pas dans la production et le responsable a plus de souplesse pour adapter l'outil de fonction du jeune avec le ou les jeunes de son atelier.

L'atelier peinture a repris fin novembre 2018 et a permis à 4 jeunes de l'intégrer.

## *Chantier*

Ce dispositif éducatif a permis d'offrir une première expérience « professionnelle » aux jeunes. Il a eu pour objectif de montrer que les jeunes étaient capables de réaliser des travaux qui ont améliorés le quotidien du C.E.R en présence des éducateurs techniques, des éducateurs d'internat et des éducateurs sportifs car les chantiers ont été pensés aussi comme un trait d'union, une autre approche du lien social entre les jeunes et les éducateurs du C.E.R. Chaque chantier a permis aux jeunes de découvrir « le monde du travail » et ses exigences.

## *Stages*

Les stages ont été l'occasion pour nos jeunes de découvrir un milieu professionnel ainsi que le monde de l'entreprise.

L'objectif éducatif est de permettre aux jeunes un apprentissage et un enseignement de la réalité de la vie et du terrain. Ceci se traduit principalement par le biais d'une mise en situation de stage.

Sur 11 jeunes, 8 ont pu effectuer un stage, 2 n'ayant pas l'âge requis et 1 ayant un traitement lourd pour y participer.

La durée varie d'une semaine à trois semaines, parfois dans des domaines différents pour certain car choisir une profession peut s'avérer compliqué.

Il faut apprendre à se connaître, prendre conscience de ses goûts, de ses envies, de ses centres d'intérêts et de ses aptitudes qui sont un bon moyen de commencer à se projeter dans un avenir professionnel.

Des efforts importants ont été faits pour favoriser le placement des jeunes en stages pour ceux qui en avait la capacité.

Les stages ont pu se faire dans les secteurs d'activités suivants : la boulangerie, la pâtisserie, la maçonnerie, la restauration, la mécanique auto, la vente, la peinture, la plomberie et en institut de beauté.

5 jeunes ont été mis en relation avec la Mission Locale de leur ville pour les accompagner dans leur parcours d'insertion, un parcours contractualisé d'accompagnement vers un emploi ou une formation et permettre ainsi à certains d'entre eux l'accès au dispositif de la garantie jeune mis en place par l'État.

## *La remobilisation scolaire*

Chaque mineur a effectué un bilan scolaire et a suivi environ 10h de remédiation scolaire. Nous attendions des nouvelles de notre rencontre avec l'Inspection Académique et la DTPJJ pour la mise en œuvre d'un partenariat avec un collège de secteur mais nous n'avons eu à ce jour aucune réponse.

Le suivi de remobilisation scolaire se fait en plusieurs temps. Tout d'abord, dès le début de la session, les mineurs sont reçus pour un entretien et un bilan individuel.

Au cours de cet échange, le mineur a l'occasion de se confier sur son rapport à la scolarité, sa motivation quant à son avenir, ses goûts, ses passions, ses choix...

Il répond ensuite à une série de questions et d'exercices en maths et en français.

Ce bilan est censé évaluer un niveau scolaire général afin de préciser le programme à mettre en place selon le niveau du jeune et ses projets ou motivations.

Ces tests permettent aussi de renseigner si le mineur est porteur de difficultés cognitives pouvant expliquer une déscolarisation ou un rapport complexe à la scolarité.

Suite à ces tests, un programme de travail est proposé à chaque jeune et discuté. L'enseignant reçoit les mineurs 1h30 toutes les deux semaines (environ) pour un travail individuel adapté à leur profil.

### *Activités physiques et sportives*

- Présentation

La place du sport dans la structure :

Au sein du CER, un panel d'activités est proposé aux jeunes, dont des activités sportives et physiques (APS) qui constituent un véritable pôle. Ce dernier est animé par un diplômé d'état. Les jeunes s'engagent dans une dynamique sportive cadrée, dans laquelle ils vont pouvoir s'exprimer, et développer des compétences physiques, techniques et mentales.

- Phase d'observation et diagnostic

La première phase est souvent un moment où on apprend à se connaître et où l'on pose le cadre, mais elle permet surtout de faire le point sur leur niveau physique, de manière à ce que le jeune puisse se révéler, puiser dans ses ressources.

Différents bilans sont effectués :

- Niveau physique

Mise en place d'exercices qui sont des indicateurs (barème éducation nationale) qui fixent une base sur ce qu'un mineur d'un certain âge est capable de faire. En CER, le niveau général physique des jeunes est très hétérogène.

En effet, d'un point de vue morphologique, on est confronté à un public très diversifié.

De plus, on note très souvent chez les mineurs certaines capacités existantes, mais qui sont altérées pour la plupart à cause de leur mode de vie (addictions, manques d'activités physiques, malnutrition etc...).

- Niveau technique

Au cours de cette phase, un réel bilan autour de la motricité est effectué. D'une part sur les différentes observations faites par l'éducateur sportif lors des séances mises en place, mais également par le diagnostic fait par un psychomotricien.

En effet, chaque jeune, en début de placement effectue un bilan de motricité avec le psychomotricien.

Ce bilan permet d'évaluer les réelles capacités d'un jeune et de dégager les différents axes à travailler pour ce dernier.

- Niveau cognitif

Nous évaluons la capacité de compréhension et de mise en place des consignes. De plus, pour les jeunes ayant un traitement neuroleptique ou autres, on essaie d'évaluer sur le terrain leurs capacités, et de trouver un bon équilibre entre le sport et le soin.

- Niveau émotionnel

Au cours de cette phase, lors des séances sportives, nous observons différents paramètres, concernant le jeune et la gestion de ses émotions : son rapport à la frustration, son aspect relationnel avec autrui (jeunes, équipe éducative, personnes extérieures), son tempérament, son caractère face à l'effort etc...

- Travail individualisé

Au cours de cette phase, qui dure environ 3 mois, les séances sportives vont être orientées en fonction des différentes observations constatées lors de la phase de diagnostic. En effet, l'objectif va être de continuer à développer leurs capacités existantes mais également de travailler leurs lacunes.

Au cours des sessions de mars 2018 à février 2019, nous avons eu recours à de multiples activités. Nous avons effectué des séances sportives au CER (entretien corporel, sports collectifs, randonnées etc...) mais nous avons également fait appel à différents partenaires extérieurs. De ce fait, les jeunes ont tous pu participer à des activités spécifiques qui sont l'équitation et la boxe éducative, le but étant de leur faire découvrir ces activités, d'évaluer leurs compétences.

- L'équitation

Nous sommes en lien avec le responsable d'un centre équestre (ancien éducateur au CER) situé à St Didier sur Chalaronne dans l'Ain.

Lors de la première phase, 3 jours sont obligatoires pour chaque mineur afin d'appréhender le milieu équestre et l'animal, avec les premières bases théoriques de l'équitation.

Le mineur est obligé d'y aller mais pas de monter s'il a peur. Des activités annexes sont proposées (travaux dans les écuries, chantiers divers dans le centre équestre...). Le centre équestre a ses lois, ses règles, ses habitudes.

Le centre équestre propose au mineur un bain culturel différent qu'il va devoir appréhender, auquel il va devoir s'adapter. Il est intéressant de voir évoluer ces jeunes dans un contexte qui leur est étranger.

Une fois que tous les jeunes y sont passés, les plus motivés poursuivent à hauteur de 2 jours par semaine pendant 8 semaines avec des objectifs différents selon les problématiques (examen équestre-galop 1 ; travailler l'animal en main ; randonnée équestre...).

Le programme de cette phase change à chaque session en fonction des mineurs.

Si un mineur est motivé par un métier équestre, nous lui trouvons un stage dans ce domaine afin qu'il appréhende la réalité du métier avant de penser toute orientation.

Lors de l'année 2018, le constat fut que c'est une activité très attrayante et pertinente, de nombreux jeunes ont continué l'aventure et ont pu passer leur galop 1, maîtriser les fondamentaux, évoluer en toute sécurité et en autonomie au sein du centre équestre.

- La boxe éducative

Pour cette activité, nous faisons appel à un prestataire diplômé. Il met en place 2 séances par semaine les lundis et vendredis, tous les jeunes bénéficient de ces cours, le but étant dans un premier temps d'observer leurs compétences et leurs attitudes, puis dans un second temps d'apporter une dimension éducative.

En effet, il est intéressant de casser cette image de violence, et de sensibiliser les jeunes autour de cette question.

Outre les bienfaits physiques de cette activité, ses avantages sont aussi au niveau comportemental de l'adolescent. La boxe éducative permet de canaliser son énergie et l'aide à se contrôler et à respecter les autres et les règles.

Tout comme l'activité équestre, les jeunes motivés peuvent continuer cette activité au cours de la session. L'intervenant a la charge de concevoir, organiser, conduire et évaluer les séances. À chaque fin de séance, un compte rendu est effectué, ce qui permet d'avoir un réel état des lieux, et de suivre des jeunes au sein de cette activité.

Lors de l'année 2018, le bilan est très positif, de nombreux jeunes ont désiré continuer cette activité tout au long de leur placement.

Aucun incident n'a été déploré lors de l'activité. Les jeunes qui ont suivi le programme mit en place ont acquis les connaissances fondamentales de ce sport, maîtrisé certaines techniques et géré leurs émotions.

- La salle de sport de St Symphorien sur Coise

Depuis avril 2018, nous avons créé un partenariat avec la salle de sport « Energiefyve » et nous disposons d'un accès aux locaux à un prix très attractif.

De ce fait, nous pouvons utiliser le matériel à disposition : tapis de courses, rameurs, vélos, salle pour cours collectifs, steps, soccer etc...

- La salle du « mille club »

La mairie de St Laurent de Chamousset, nous met à disposition une salle communale, dans laquelle lors des intempéries, nous pouvons faire du sport.

- City stade

Très proche du CER, il y a la présence d'un city stade ouvert au public.

Nous utilisons souvent cette infrastructure pour faire tout ce qui tourne autour des sports collectifs.

- La piscine de St Laurent de Chamousset

La commune est dotée d'une piscine municipale. Nous y allons dès que possible pour mettre en place des séances de récupération, de détente, et de jeux.

Or, nous en profitons que lors des vacances scolaires, période ouvert au public. Car le reste du temps nous n'y avons pas accès.

- Le site du CER

Au sein du CER, nous avons la chance de posséder un grand et vaste terrain extérieur. Nous utilisons ce domaine afin de mettre en place de nombreuses séances sportives. Les extérieurs et le parc boisé sont très bien entretenus par l'équipe technique

## **Le travail avec les familles et le projet de sortie en lien avec la PJJ**

En règle générale, nous avons pu travailler avec toutes les familles et pour un jeune nous avons surtout travaillé avec son frère aîné, sa mère étant décédée et son père incarcéré.

Nous informons les parents des démarches à destination de leur enfant et nous nous déplaçons à plusieurs reprises dans les familles.

Deux familles n'ont pas souhaité nous rencontrer à leur domicile, nous sommes donc allés, dans un lieu neutre pour réaliser l'entretien. Celui-ci est plus difficile à mener et moins approfondi.

Nous avons mené une médiation familiale conduite par le Dr Berger (pédopsychiatre attaché à notre établissement) avec une famille pour leur expliquer la problématique de leur enfant. Avec une autre famille d'origine turque nous avons travaillé avec les sœurs du jeune car les parents avaient des difficultés à s'exprimer en français.

Nous avons pu rencontrer 9 familles sur 11, (7 à leur domicile et 2 dans un lieu neutre).

Ce premier contact est très important car il permet aussi bien à l'éducateur qu'à la famille de faire connaissance, il faut établir une relation de confiance, ce qui n'est pas évident car ces familles ont déjà rencontré de nombreux travailleurs sociaux.

Dans l'ensemble, les familles ont bien adhéré. Lors des deux premiers mois, plusieurs parents ont appelé une fois par semaine au minimum les éducateurs pour avoir des nouvelles de leur enfant. Elles avaient besoin d'être rassurées puis au fil du temps les appels ont diminué.

En général, les parents se sont bien investis quant à la problématique de leur enfant, sauf une famille qui a refusé de collaborer avec nous et qui n'a eu qu'un seul contact avec son enfant en fin de CER après que l'éducatrice et l'assistante familiale aient pu rencontrer la mère lors d'un bilan organisé par l'UEMO dans leurs locaux.

Les familles ont dans l'ensemble bien accepté la prise de traitement après avoir été rassurées soit par l'équipe soit par le pédopsychiatre.

## **Les faits marquants**

- Fugues de plusieurs mineurs dont un qui a été incarcéré provisoirement (15 jours) Ensuite il a réintégré le CER ;
- Dépôt de plainte pour détention de cannabis de plusieurs jeunes au sein de la structure ;
- Obtention du CFG par un des jeunes placés ;

- Passage du Brevet des collèges série Professionnelle par un jeune ;
- Suite à une longue fugue, une adolescente admise au CER a tenté de se suicider au domicile de sa mère. Elle a ensuite été admise en service pédopsychiatrique pendant 1 semaine.  
Elle n'a pu terminer la session au CER et a fait l'objet d'une hospitalisation d'office ordonnée par le magistrat pour enfant avec une mainlevée du placement anticipée au 15/01/2019 ;
- Un vol de jeu à gratter a été constaté chez un maître de stage (librairie papeterie) ;
- Un jeune a pu reprendre contact avec sa mère qui réside sur Bordeaux ;
- Un adolescent a pu être admis en service pédopsychiatrique du Vinatier à Lyon U.H.C.D (Unité d'Hospitalisation Courte Durée) ;
- Médiation familiale pour un jeune avec ses parents conduit par le pédopsychiatre intervenant au CER ;
- Un jeune est resté seulement quelques heures au CER et a agressé un assistant familial (5 jours ITT) ;
- Le Conseil de la Vie Sociale : Nous avons, sur l'année 2018, mis en place deux conseils de la vie sociale qui ont eu lieu le 30 janvier 2018 et le 26 juillet 2018. Il s'agit d'un temps de parole donné aux parents, aux mineurs accueillis et à l'équipe éducative.  
Ce temps de parole est aussi donné aux jeunes à travers leurs questions afin de parler de leur expérience (points positifs et points négatifs) sur le CER ainsi qu'un regard sur le dispositif.

## **DEVENIR DES MINEURS ACCUEILLIS EN 2017**

### **Projet de sortie mineurs 2017**

#### *Sessions CER La Bâtie et Ricochet mars à août 2017*

- 1 mineur incarcéré pour faits antérieurs au CER ;
- 1 retour chez la mère avec travail en intérim en Ardèche ;
- 1 placé au service GAEL dans la Loire ;
- 1 placement externalisé + garantie jeune sur Grenoble ;
- 1 retour chez le père + travail avec des forains sur Bonneville ;
- 1 prolongation de CER par défaut ;
- 1 mainlevée pendant le placement suite à de nombreuses fugues ;
- 1 retour chez la mère par défaut (aucun foyer n'a accepté la demande) + collègue sur Villefranche sur Saône ;

- 1 placement EPE de Valence + formation cuisine ;
- 1 placement EPE Saint Genis les Ollières + formation en MFR Espace Vert ;
- 1 retour chez la mère avec formation en restauration sur Annecy ;
- 1 placement en CEF par défaut (attente de place en appartement éducatif) ;
- 1 retour chez le père sans formation.

### *Sessions CER la Bâtie et Ricochet septembre 2017 à février 2018*

- 3 placements en famille d'accueil ;
- 1 orientation en CEF mainlevée pendant le placement (celui prolongé) ;
- 2 incarcérations pendant le placement suite à de nouveaux faits ;
- 1 placement externalisé chez la mère sur Grenoble + UEAJ ;
- 1 placement EPE de Clermont Ferrand (par défaut demande de CEF) ;
- 1 à l'IDEF de Bron service externalisé (par défaut aucun foyer ne voulant l'accueillir) ;
- 1 en appartement + contrat pro dans le Rhône ;
- 1 retour chez mère en attente place en lieu de vie.

## **Le devenir des mineurs 2017**

### *Session la Bâtie*

- B M : Il a été incarcéré pendant son placement au CER puis trois mois après sa sortie il a commis des vols en réunion avec majeur, il a été condamné à 3 ans fermes, il est retourné à l'EPM de Meyzieu mais du fait de sa majorité il a été transféré à la prison de Bourg en Bresse. Il n'a plus de lien avec sa sœur, il projette son retour chez sa grand-mère paternelle, la relation avec ses parents étant compliquée ;
- Y Y : A la sortie du CER, il est allé vivre chez son père puis rapidement, il a été placé au CEF La Mazille pendant 6 mois. A la sortie du CEF, il a intégré un foyer à Saint Genis les Ollières puis un appartement éducatif dans un FJT et en parallèle il passe son BAFA, il s'occupe de garderies, périscolaires et de la cantine. Il n'a plus commis de délits depuis son accueil au CER ;
- V G : Le suivi externalisé a bien fonctionné, il a fait un contrat civique. Il a un travail dans une association dans la manutention jusqu'à mi-juillet, cela se passe bien. Il n'a pas fait de nouveaux délits. Avec sa mère la relation s'est améliorée par contre avec son père c'est compliqué ;
- A F : Après le CER il est allé en CEF et actuellement il est chez ses parents en attendant une place en appartement éducatif, en parallèle il est inscrit à l'UEAJ ;
- M M : Pas d'informations.

### *Session Ricochet*

- R I : Après le CER, il a été accueilli dans différentes structures qu'il a mise à mal, puis il a été incarcéré et actuellement il est à nouveau dans un appartement éducatif sans projet de vie.



- D L : à la sortie du CER, il a intégré l'UHC de Roanne puis un appartement en autonomie mais depuis octobre 2018, il a été incarcéré à la prison de Bour en Bresse pour affaire criminelle.
- B V : à la sortie du CER, il a intégré le foyer de Saint Genis les Ollières, il devait passer rapidement en appartement éducatif mais cela ne s'est pas fait. En parallèle il avait commencé une formation en espaces vert en alternance, mais il a arrêté et est retourné chez son père à Toulon, il a été hébergé en JT, où il a commis un vol puis il a commis également d'autres vols, a été pris avec du cannabis + violences aux forces de l'ordre ce qui a conduit à une incarcération pour 8 mois à la maison d'arrêt de Toulon.
- S Y : Il prépare un CAP Cuisine en alternance, doit passer son CAP en juin puis il souhaite continuer sa formation en faisant une spécialisation en pâtisserie. Les relations avec sa famille restent conflictuelles.
- C A : vit chez ses parents en alternance car séparés. La situation reste compliquée car il ne veut rien faire.
- J C : à la sortie du CER, il avait été accueilli par une famille d'accueil et était retourné au collège. Depuis septembre 2018, il prépare un CAP en alternance en cuisine et vit chez ses parents, les relations familiales se sont apaisées.
- G L : Pas d'informations.
- K A : En sortant du CER il est allé dans l'organisme GAEL qui gère des familles d'accueil puis il est allé en FJT et actuellement il vit chez sa mère car son contrat jeune majeur n'a pas été renouvelé dû au fait qu'il n'a pas fait son courrier pour sa prolongation. Il a comme projet d'intégrer l'EPIDH.

## LES BILANS DE NOS PARTENAIRES EXTERIEURS

### Docteur Maurice BERGER, pédopsychiatre psychanalyste,

#### *Au niveau Clinique*

- Entretiens individuels

24 jeunes ont été rencontrés, la plupart plusieurs fois. Deux adolescents ont été adressés dans des services de pédopsychiatrie.

L'un, à deux reprises, pour une période d'observation afin de préciser le diagnostic de syndrome dissociatif et pour mettre en place un traitement neuroleptique retard accepté et qui s'est révélé assez efficace.

L'autre, a été adressée à deux reprises pour une hospitalisation en état délirant suite à une prise médicamenteuse inadéquate, puis sous OPP, pour une fugue dans un état faisant évoquer un risque de décompensation psychotique et rendant nécessaire la mise en place d'un traitement refusé jusqu'alors.

Un jeune a été adressé à une psychologue pratiquant l'EMDR en libéral.

La première consultation a eu lieu en présence de sa mère.

Au sein même du CER, les traitements médicamenteux ont été mis en place avec l'aide du Dr ERRAFIQI, médecin généraliste.

- Entretiens familiaux

2 familles ont été reçues pour évoquer avec elles le comportement de leur enfant, la nature de ses troubles, et éventuellement la nécessité d'un traitement médicamenteux.

### *Au niveau Formation*

Trois périodes de formation d'une demi-journée ont été effectués avec l'équipe éducative.

- Thèmes abordés :
  - L'accueil par les assistants familiaux et la problématique de l'appartenance.
  - Les entretiens avec les familles.
  - Le travail avec les éducateurs techniques et l'enseignant : comment motiver les jeunes.
- Au niveau institutionnel
  - Lecture de tous les dossiers de préadmission et avis donné à la direction.
  - Participation à plusieurs réunions institutionnelles avec l'équipe de direction.

### *Au niveau projet*

Certains jeunes présentent un syndrome post traumatique à l'origine d'un syndrome dissociatif qui les amène à commettre des actes violents réellement dangereux sur autrui ou sur eux-mêmes.

Ces comportements ne cesseront que s'il est mis en place une thérapie EMDR qui est pratiquée essentiellement par des psychologues, donc non remboursée par la Sécurité sociale.

Mme GONNARD, psychologue, entreprend une formation à cette pratique et pourra donc répondre à cette demande, mais attention, les adolescents concernés ont subi auparavant des négligences et/ou maltraitements, et il s'agira donc de situations dites « complexes » nécessitant de nombreuses séances.

### *Au niveau scientifique*

Une conférence à l'Institut Montaigne à Bordeaux : « Comment comprendre la violence des adolescents délinquants », novembre 2018.

## **Madame Frances ROMANETTI-GONNARD, psychologue clinicienne**

Ma collaboration avec le CER La Bâtie a commencé au mois de septembre 2017. J'interviens de deux manières différentes :

- Je conduis des entretiens cliniques réguliers avec les jeunes accueillis au CER, du début à la fin de chaque session.
- J'anime des temps de reprise clinique et d'élaboration avec les éducateurs et les assistants familiaux, autour de situations concrètes vécues avec les jeunes au quotidien. Il s'agit là d'un volet plus institutionnel qui permet souvent d'approfondir, de retravailler les thèmes abordés en entretien avec les jeunes, mais aussi de soutenir la posture éducative des accompagnants.

### *Entretiens cliniques avec les jeunes*

Pendant les deux sessions qui ont eu lieu en 2018, j'ai pu rencontrer tous les jeunes accueillis entre 3 et 6 fois, à raison d'un entretien toutes les 2 à 4 semaines, en fonction des impératifs de la structure, des obligations judiciaires (comparutions, gardes à vue), des fugues de certains jeunes et de leurs visites à d'autres intervenants.

Ces deux sessions ont été marquées par la fragilité psychologique de certains jeunes accueillis, qui manifestaient un grand besoin d'étayage sur un ou deux adultes de référence au CER et de fortes angoisses de séparation, réactivant un syndrome anxio-dépressif handicapant et parfois inquiétant, en fin de session.

Pour beaucoup de jeunes, un état de stress post-traumatique chronique, dû à une inscription problématique dans une famille toxique et/ou à la vie émaillée de dangers dans l'environnement quotidien, était patent.

Plusieurs jeunes ont fait un ou des séjours en psychiatrie à cause de comportements inquiétants (scarifications, phases de dépersonnalisation, discours désaffecté, mises en danger, tentatives de suicide...) nécessitant une prise en charge hospitalière et, éventuellement, un diagnostic.

En ce qui me concerne, le dispositif des rencontres est le suivant : le jeune se rend à mon cabinet accompagné par un éducateur référent. Il s'agit donc d'une rencontre dans un lieu extérieur à la structure du CER, le jeune étant étayé et encadré dans le processus thérapeutique par un adulte familial, qui peut venir à son secours lorsqu'il est débordé, perdu ou réticent pendant l'échange.

Ce procédé donne au jeune la possibilité d'investir un espace externe, personnel, hors de la pression du groupe d'adultes et de pairs et de la contrainte du CER (qui peut être vécue comme carcérale), en disposant d'un allié face au thérapeute et en travaillant la position de l'éducateur comme médiateur, porte-parole pendant la rencontre.

La présence de l'adulte permet une triangulation des échanges et un début de réflexion chez les jeunes sur les processus de médiation internes (interposer la pensée entre les ressentis et les actes).

L'éducateur peut également mettre des mots sur des situations, des vécus, que le jeune chercherait trop facilement à dénier ou occulter : le décalage entre la réalité et les fantasmes

peut être abordé dans une relative sécurité.

Cela initie également une réflexion sur le statut de la parole chez ces jeunes dont le vocabulaire, les tics verbaux et la rhétorique sont codifiés et souvent pauvres. Comment habiter ses mots, leur donner poids et pertinence, comment faire coïncider pensées, expression et comportements ?

La prise de conscience de fortes discordances entre le discours et les vécus réels, initiée par la prise en charge éducative et travaillée autant que possible en entretiens, peut être thérapeutique en soi pour ces adolescents dont le narcissisme est malade.

Les jeunes, globalement, ont investi cet espace personnel de parole et d'élaboration autour de leurs ressentis : identification de leurs émotions, reconnaissance de leur souffrance et de leurs traumatismes, construction de l'histoire individuelle, recherche du sens de leur trajectoire et de leurs actes, prise de conscience des causes et conséquences de leurs comportements, discussion autour d'éventuels traitements médicamenteux à effets psychotropes, etc.

La question des addictions (au cannabis le plus souvent, mais aussi parfois à des drogues dites dures) était également prégnante pour certains jeunes accueillis, qui pouvaient avoir ou non l'expérience d'un suivi précédent en addictologie.

Des contacts ont été pris avec certains services d'addictologie, mais il est difficile pour les jeunes concernés de rester en lien avec les équipes de liaison après leur sortie du CER.

Pour tous les jeunes, le suivi psychologique a rapidement pris des allures de quête identitaire, chacun cherchant à se (re)connaître à travers ses paroles, ses actes, ses relations, ses rêves...

Un espace psychique interne plus tangible a pris corps peu à peu. À cet égard, la présence de l'éducateur a pu servir de jalon, de garant des étapes de cette construction, étapes que nous ne manquions pas de rappeler à chaque séance.

Le suivi a construit une régularité, contenante mais aussi contraignante, cadre emboîté dans le cadre institutionnel.

Certains jeunes, particulièrement marqués par des traumatismes psychiques précoces, ont pu reprendre, grâce à ce travail sur l'enveloppe psychique une dynamique de construction, un développement psychoaffectif resté en déshérence.

Les interventions du psychomotricien et de l'ostéopathe ont été d'une aide précieuse dans cet étayage, le jeune réinvestissant dans un même mouvement son corps et son esprit. Les apports de ces intervenants étaient régulièrement discutés en séance.

Le suivi psychologique était aussi l'occasion de réfléchir sur la trajectoire institutionnelle souvent longue de ces jeunes, d'intégrer leur histoire avec les institutions dans leur "roman familial" et personnel.

Ces jeunes, souvent abandonniques, rejouent dans l'institution leur histoire émaillée de lâchages successifs, de disparitions, et courent le risque d'angoisses majeures d'effondrement lorsque des accompagnants sortent de leur vie.

Ils sont bardés de défenses psychiques massives, coûteuses, contre tout risque de lâchage et résistent à toute forme d'attachement.

Leur confiance dans le monde adulte est très abîmée. Investir un suivi psychologique, fût-ce dans la résistance, leur permet d'exprimer leur colère, leur déception, et de réinvestir éventuellement leur désir propre, leurs espoirs.

## *Interventions auprès des professionnels*

Les éducateurs rapportent que les entretiens cliniques à trois leur permettent de connaître le jeune sous d'autres aspects que ceux rencontrés au quotidien. Leur rôle de soutien, d'aide à penser, s'en trouve souvent renforcé et nuancé.

Ils sont eux-mêmes soutenus dans leur posture éducative et se sentent relayés : l'investissement des professionnels en bénéficie, lors des périodes de doute, de conflit que la prise en charge de ces jeunes en rupture ne manque pas de susciter.

Ces accompagnants font preuve d'une finesse d'écoute, d'une rigueur et d'une honnêteté dans leur posture qui rendent les échanges intéressants et constructifs.

Une attention particulière a été portée cette année encore aux besoins de reprise clinique des assistants familiaux, dont le rôle de soutien et d'étayage éducatif auprès des jeunes est crucial : ils sont dépositaires de vécus, de faits bruts, d'actes impulsifs, de preuves d'attachement et de confiance émanant de jeunes dont l'appareil psychique est fragile.

Ces professionnels, qui ont entamé un cycle de formation et de professionnalisation chronophage et exigeant en termes d'élaboration, ont exprimé leur désir d'être soutenus dans la nécessaire traduction pratique des thèmes et concepts abordés pendant leur formation et dans l'élaboration de leur posture et de leur identité professionnelle.

Aborder les problématiques concrètes et variées qui se font toujours pendant la prise en charge des jeunes leur permet d'ancrer leurs nouvelles connaissances dans des décisions et des actes réfléchis et de les rassurer sur leurs capacités à accueillir et étayer ces jeunes.

## *Perspectives et souhaits*

Comme je l'ai souligné, le travail d'autres intervenants, du pôle soin comme du pôle technique (ateliers), enrichit, nuance, approfondit, complexifie considérablement le mien auprès des jeunes.

Le travail auprès des familles des jeunes me semble également à développer et à faire exister psychiquement en équipe. Un jeune tout seul, ça n'existe pas...

Certaines familles ont pu exprimer un besoin d'information concernant les rôles et l'organisation du CER, et ont apprécié l'étayage apporté par la structure lors des retours famille.

Dans d'autres cas, il apparaissait évident que la structure et les fonctionnements familiaux étaient directement toxiques pour le jeune et participaient de ses conduites erratiques et non élaborées.

Dans la plupart des cas, une médiation entre le jeune et sa famille serait bienvenue après la sortie du CER, d'autant plus que le passage au CER peut amener distance et apaisement dans les relations familiales compliquées, voire toxiques, dans lesquelles ces adolescents se débattent.

J'ai personnellement entamé une formation à la méthode dite « EMDR : Eye Movement Desensitization and Reprocessing » pour acquérir un outil supplémentaire de prise en charge des états post-traumatiques chez ces jeunes.

Des besoins de formation se font au fil du travail quotidien : sexualité adolescente, phénomènes d'addiction, impulsivité et passage à l'acte...

L'équipe des accompagnants serait demandeuse d'éléments de compréhension et d'outils cliniques susceptibles de conforter sa posture professionnelle.

Il pourrait être envisagé de délivrer un certain nombre de renseignements aux jeunes sur ces sujets, sous forme d'ateliers de réflexion ou de rencontres individuelles avec des intervenants extérieurs à la structure.

La prise en charge de la mixité dans l'établissement nécessiterait aussi une réflexion commune, voire l'élaboration d'un certain nombre de règles de fonctionnement explicitement transmises aux jeunes lors de leur arrivée.

Enfin, et surtout, une attention toute particulière devrait être portée à la période de séparation en fin de session. Soutenir ces jeunes dans leur capacité à investir les relations, les situations, c'est aussi les guider et les étayer dans cet exercice difficile qu'est l'acceptation de la fin de période, afin qu'ils ne le vivent pas sur un mode traumatique.

Je souhaiterais pouvoir échanger avec les professionnels qui prendront le relais dans la prise en charge des jeunes que j'ai accompagnés, afin de continuer à travailler la continuité, la réparation de l'enveloppe psychique...

## **Monsieur Fabien DA ROSA, psychomotricien**

Durant cette année 2018, je suis venu au CER pour faire passer des bilans psychomoteurs aux jeunes qui étaient accueillis, sur la journée du samedi exclusivement.

Lors de cette journée, je reçois deux personnes le matin et deux personnes l'après-midi.

Les bilans durent 1h30, ce qui correspond au temps de passation d'un bilan psychomoteur classique, à la différence qu'ici le bilan se déroule en une seule fois.

Nous avons fait ce choix pour avoir les résultats des différents bilans le plus tôt possible dans le déroulement de la session.

Au début du rendez-vous, il y a un temps de présentation, durant lequel je peux demander au jeune s'il sait ce qu'il vient faire « ici et maintenant ». Souvent, je dois réexpliquer l'objectif de ce bilan, faire un « état des lieux » afin de pouvoir proposer une aide s'il en a besoin.

C'est un temps durant lequel les jeunes sont souvent à l'écoute, notamment lorsque j'évoque le fait de pouvoir solliciter l'aide des autres professionnels du CER (étant donné que je n'interviens que pour ce temps de bilan). J'explique également que je peux donner des conseils à mes collègues, pour qu'ils puissent aider pendant la session. Sentir les différents professionnels liés entre eux est sans doute un point important de ce moment.

Le bilan psychomoteur s'articule autour de la batterie d'évaluation du mouvement chez l'enfant M-abc2, du Schéma Corporel révisé et de quelques items choisis pour explorer d'autres dimensions, comme la latéralité, le repérage dans l'espace ou dans le temps, etc... Le M-abc2 possède un étalonnage plus proche des jeunes accueillis au CER, car il va jusqu'à 16 ans. Avec le test de Schéma Corporel révisé, ce test permet d'explorer ce qui sous-tend la capacité des jeunes à apprendre.

Pour apprendre, il est nécessaire d'avoir suffisamment d'outils. Ceux qui sont les mieux outillés apprennent mieux que les autres. Le bilan cherche donc à déceler les difficultés de coordination, les troubles du schéma corporel, les troubles tonico-émotionnels, l'instabilité psychomotrice, etc. qui pourraient gêner les apprentissages.

Parfois, le bilan va aider à mettre une représentation, des mots, sur les difficultés que le jeune ressent au quotidien, parfois depuis très longtemps. Ce n'est pas tout à fait pareil de se « sentir nul » pour bricoler, écrire, jouer avec un ballon ou tenir en équilibre, que de savoir que l'on souffre d'un trouble des coordinations et qu'avec le temps on peut beaucoup progresser.

On peut alors apporter une nouvelle perspective à la personne, en lui disant qu'il a du temps « devant lui », pour apprendre, se construire, mettre à bien un projet, être aidé, etc... Souvent, ce temps « devant soi » est absent, barré par des préoccupations « actuelles » ou à cause de problèmes passés qui continuent de s'imposer quotidiennement à la personne.

Parfois, cet état des lieux est une véritable révélation pour certains jeunes. Découvrir que l'on est « gaucher », par exemple, alors qu'on pensait être « droitier avec des soucis ». Certains le sentaient déjà, avaient essayé d'écrire de « l'autre main ». Le test apporte ainsi une reconnaissance, très importante pour pouvoir se construire une représentation juste de soi-même.

À la fin du bilan, je prends un temps avec le jeune pour discuter de la façon dont cela s'est passé pour lui. Je peux lui donner mon avis sur les difficultés que j'ai observées chez lui. Je peux l'encourager s'il a manifesté un désir particulier, par exemple apprendre un métier. Certains ont un projet déjà bien défini en arrivant. D'autres sont encore dans des difficultés de séparation avec leur milieu familial, et ne s'imaginent pas encore dans un avenir. Je peux conclure le bilan en les encourageant à penser à l'avenir, à ce qu'ils aimeraient faire dans la vie. Je peux partager également des temps de vie quotidienne avec eux, comme le repas de midi par exemple. Ce sont des temps où ils peuvent me voir être en lien avec mes collègues, parler du quotidien du CER, des projets, etc...

Observer que les adultes s'apprécient, se respectent, discutent ensemble, coopèrent, peut les aider à accorder leur confiance, surtout au moment de leur accueil, lorsqu'ils peuvent imaginer se retrouver dans un milieu « hostile » et faire preuve, eux-aussi, d'hostilité envers les adultes. Dans les comptes rendus que j'adresse à l'équipe, il y a les résultats aux exercices mais je peux aussi apporter des pistes de réflexion et des idées pour la suite de la prise en charge.

Malheureusement, je ne peux pas partager autant d'idées que je le voudrais.

En tant que « prestataire », je ne peux pas participer à tous les temps forts de l'institution.

Pour cette année 2019, je voudrais réintroduire des items de bilans plus ciblés sur l'image du corps, que j'avais mis de côté avec l'arrivée du Schéma Corporel révisé. Ces items apportent plus d'éléments « subjectifs » et sont donc intéressant comme « matériel clinique ».

## **Monsieur Lois JOURNOUD, ostéopathe**

### *Bilan 1<sup>ère</sup> session*

Je reçois en consultation dix jeunes, qui me consultent tous 2 fois. Nous parvenons à effectuer une troisième consultation pour huit d'entre eux. Soit un total de 28 consultations réalisées. Le groupe était constitué de 9 garçons et d'une fille.

Lors des prises en charge de cette session, la thématique de la confiance revient souvent, autant de la confiance en soi que de la confiance dans les autres.

C'est une session véritablement marquée par des jeunes qui se cherchent et pour plusieurs d'entre eux, qui vont passer de phases positives, dynamiques voire entreprenantes, à des phases beaucoup plus de doute, parfois à la limite de la dépression, voire franchement dépressive.

Il est perceptible que les jeunes tentent de tisser des liens avec l'entourage au CER, qu'ils tentent de prendre appui sur les personnes qui les entourent, sur les projets qui leurs sont proposés, mais il semble que malheureusement la marche est parfois trop haute et que cela leur fait perdre pied et désespérer.

Cela met également en évidence une importante souffrance dans l'étayage familial et relationnel de ces jeunes à l'extérieur du CER ; en effet, ils s'avèrent pour plusieurs jeunes qu'ils n'ont personne à l'extérieur sur qui réellement compter.

Cela remet en avant l'importance de la contenance.

Il me semble que l'ensemble des prises en charges de l'équipe pluridisciplinaire permet de proposer une contenance relative mais bienvenue dans le cadre du CER, mais il est difficile de passer le relais dans le quotidien de la vie réelle de ces jeunes, une fois de retour chez eux, ou de ce qui se rapproche le plus pour eux d'un chez soi.

La différence est nette entre ceux qui sont attendus et soutenus (même seulement en partie) à leur sortie et ceux qui ne le seront pas. Cela influe directement sur leur persévérance à construire un projet, ne serait-ce qu'à se projeter dans un projet, quel qu'il soit.

Pour certains jeunes, le CER a été, il me semble, un révélateur de la faiblesse de leurs points d'appuis « naturels » et cela engage nécessairement d'importantes remises en question.

La limite temporelle de la prise en charge sur 5 mois a été nettement ressentie pour ces jeunes, et il me semble clairement que ces jeunes avaient besoin de plus de temps pour digérer cette prise de conscience et rebondir.

J'ai envie d'avoir confiance dans leurs capacités, mais aurais aimé pouvoir proposer une main tendue à ces jeunes, pour qu'une fois repartis sur le chemin de leurs vies, ils puissent tout de même trouver des temps calmes au milieu de la tempête.

L'introduction d'une jeune fille au sein de ce milieu jusqu'ici très masculin semble avoir été un élément positif sur le plan du groupe.

Je trouve que c'est une session qui laisse de la place à la féminité, et à ma connaissance cette jeune fille n'a pas subi de pressions particulières par les garçons, mais sur le plan de la jeune fille en question cela semble avoir été une difficulté supplémentaire. En effet, peu de relations furent possibles, voire aucune avec des filles de son âge : la relation avec un ou deux éléments féminins de l'équipe du CER semble donc avoir été surinvestie et générer une fusion relationnelle pouvant nécessiter beaucoup d'énergie parfois au-delà du champ professionnel.

Plusieurs jeunes sont venus connecter, pendant les séances d'ostéopathie, des problématiques relevant de la petite enfance : que ce soit des problématiques de naissance ou de lien gémellaire, ou encore de violences subies ou dont ils ont été témoins avant leurs 4 ans.

On peut noter l'importance de ces événements traumatiques dans leur histoire et l'impact sur leurs comportements d'aujourd'hui. J'ai pu noter des changements physiques de ces jeunes au cours de leur séjour au CER et des prises en charges effectuées : changement de morphologie et de posture, acquisitions motrices, éveil de maturité et meilleure disponibilité aux projets et aux liens aux autres.

Au cours de cette session j'ai pu également réaliser à quel point certains jeunes, peut-être par manque de maturité, semblent investir la délinquance comme un jeu afin de mettre un peu d'excitation, de piment, de challenge dans une vie souvent faite d'ennui ou d'éléments peu motivants.

Le travail que j'ai eu l'occasion d'effectuer cette année dans le cadre d'un diplôme universitaire de philosophie, m'a permis d'approfondir les théories de D. WINNICOTT, notamment la notion d'espace potentiel, et donc de mieux percevoir ce qui se joue dans ce rapport entre jeu et réalité pour ces jeunes.

Finalement ce jeu semble permettre de modeler la réalité afin de la rendre, parfois, plus tolérable physiquement et psychologiquement.

Cela s'inscrit nettement dans une problématique de découverte trop peu progressive du monde souvent induite par un manque de contenance, de points d'appuis et de bienveillance dans l'environnement proche.

Celui-ci peut être lui-même enfermé dans une souffrance majeure.



Dans quel mesure pourrions-nous mieux impliquer l'environnement proche dans nos prises en charges afin d'aider à l'accompagnement vers l'âge adulte ?

De nombreux jeunes souffraient bien entendu de troubles musculo-squelettiques notamment vertébraux et leurs douleurs ont été nettement diminuées souvent dès la première consultation. Il fut pertinent de pouvoir rencontrer les jeunes plusieurs fois : en effet un lien de confiance peut ainsi s'installer, et des jeunes moins ouverts que d'autres, ont su profiter de ce temps complémentaire pour pouvoir exprimer leurs problématiques.

Cela me permet aussi de pouvoir travailler des tensions plus ancrées en profondeur et m'assurer ainsi d'un effet sur le long terme encore plus efficace.

Un seul jeune, pour la première fois dans le cadre de ce CER, a refusé la deuxième consultation en ostéopathie. Il s'est avéré être un jeune avec lequel la rencontre fut difficile également sur d'autres plans et d'autres prises en charges.

Il est apparu que le travail thérapeutique, venant mettre à nu, ou du moins en partie à nu, une histoire et des éventuelles failles dans le rôle qui est joué face au monde, rendait ce même travail thérapeutique impossible car trop dangereux pour l'intégrité du personnage.

Nous notons que le motif de refus était le rapport au corps, la difficulté de se laisser toucher et de se déshabiller (tout en sachant que le jeune pouvait rester habillé s'il le souhaitait). Le travail dans le temps aurait peut-être pu porter ses fruits.

### *Bilan 2<sup>ème</sup> session*

Lors de cette deuxième session, un nouvel espace dédié aux soins est aménagé à l'étage, dans une chambre parfaitement à l'écart des va et vient du hall d'entrée.

Les séances d'ostéopathie s'y déroulent aussi bien qu'en bas avec, il faut le reconnaître plus aucune entrée intempestive, souvent par mégarde, dans la pièce, ce qui apporte un confort et une sérénité supplémentaire.

Cette session comporte 11 jeunes que je rencontre tous deux fois, et sept d'entre eux bénéficieront également d'une troisième consultation.

Tous n'ont pas bénéficié de troisième consultation pour cause de fugues ou absence, ou mal de ventre le jour de ma présence. Au total 29 consultations ont donc été effectuées. Le groupe était constitué de 9 garçons et deux filles.

La dynamique du groupe avec deux filles et immédiatement différente : une sorte d'affinité féminine entre les deux filles se dessine d'abord et elles m'en témoignent mais cela vient évoluer vers une tension relationnelle entre toute les deux.

L'une des deux filles a également clairement des difficultés à trouver une place confortable auprès des garçons qui se moquent d'elle ou la jugent et elle-même semble entretenir une relation très ambiguë avec eux.

Je me rends compte lors de cette session à quel point la séduction et la rivalité rentrent vite en ligne de compte dans la relation entre les jeunes dès que les deux genres sont réunis.

J'ai trouvé par ailleurs une dynamique de groupe plutôt respectueuse et conviviale, en tout cas, pour la plupart des jeunes je les ai trouvés à l'aise au CER, prenant rapidement leurs marques.

Nous retrouvons lors de cette session des problématiques similaires à la précédente.

Néanmoins, étonnamment j'ai eu l'impression d'entrer en relation facilement avec les jeunes, mais que cette relation peinait un peu plus à porter des fruits visibles.

J'ai ressenti ces jeunes comme plus secrets et plus aptes à ne montrer que ce qu'ils veulent bien nous laisser voir d'eux, comme si une sorte de pièce de théâtre se jouait devant nous mais sans percevoir ce qui se passe en coulisses.

J'ai pu par contre constater que la quasi-totalité des jeunes sont parvenus à construire un projet, au moins de transition et cela montre une belle capacité à aller de l'avant. Peut-être finalement c'est une session de jeunes qui avaient déjà tourné un bout de page...

Le temps de la justice s'est aussi fait ressentir, avec des personnes présentes au CER pour des faits assez anciens, et pour lesquelles il n'est pas toujours facile de revenir sur ces éléments, surtout quand la vie a poursuivi son chemin entre temps et que le placement en CER survient comme un couperet d'une vie qui tentait de prendre son envol.

La souffrance des foyers est ressortie également lors d'au moins deux prises en charge, les jeunes s'y sont senti réellement en difficulté, jusqu'à déclencher des crises n'ayant jamais eu lieu auparavant.

On sent que les foyers sont une période charnière pour ces jeunes, souvent dans un contexte de grands bouleversements et que vraisemblablement, l'écoute et l'accompagnement individuel ne sont pas facile à mettre en place dans ces lieux-là.

Les deuils parentaux étaient très présents dans cette session, que ce soit des deuils anciens, des prises de conscience de l'incapacité parentale ou encore des deuils survenant en cours de session.

Il est intéressant de remarquer comme ces événements à l'adolescence ont un rôle structurant pour le jeune : ils permettent de se replonger dans les souvenirs (s'il y en a) de l'enfance ou de la petite enfance, mais aussi de se détacher de ces morceaux de vie là.

Là aussi la limite des 5 mois au contact des jeunes ne permet pas de les accompagner pleinement dans leur cheminement car je peux difficilement voir l'effet de ces événements sur le corps dans un temps si court.

### *Rencontres avec l'équipe*

Les temps de rencontre avec l'équipe ont surtout été des temps informels, mis à part une rencontre du pôle soin entre les deux sessions.

L'entre consultation ou se croiser dans le parc permet d'échanger quelques mots et parfois de prendre 2 minutes pour un sujet précis.

J'ai participé à plusieurs temps de repas collectif lors de la première session, pensant ces temps propices à l'échange avec l'équipe et les jeunes.

Ils se sont avérés intéressants pour comprendre un peu mieux la dynamique de groupe et comment se comportent les jeunes en dehors d'une relation en tête à tête. Sur ce plan ce fût même riche.

De la même manière la relation avec l'équipe m'a permis de mieux comprendre leur quotidien, par contre ce n'est pas un lieu propice pour échanger sur les problématiques rencontrées auprès des jeunes.

Je regrette de ne pas avoir pu, comme ce fût le cas auparavant, échanger avec l'ensemble de l'équipe lors d'une rencontre formelle.

Finalement, c'est surtout avec la coordinatrice, toujours présente lors de mes interventions, et quelquefois avec la chef de service que j'ai pu échanger plus sérieusement sur les éléments perçus lors des consultations.

En définitive, comme lors des années précédentes, c'est encore une belle participation des jeunes aux séances d'ostéopathie, avec une thérapie qui semble toujours bien correspondre aux besoins spécifiques de ces jeunes, à cheval entre un accompagnement corporel des douleurs physiques entravant la possibilité de mener les actions de la vie (sport, mouvements, sommeil, digestion, récupération...) et un accompagnement par la voie du corps sur les plan comportementaux et émotionnels.

Les jeunes répondent bien aux soins, avec, souvent, une nette amélioration symptomatique mais aussi la libération de potentiels jusque-là non accessibles dont nous pouvons espérer par l'orientation et l'accompagnement donné par l'ensemble de l'équipe des CER qu'ils sauront en faire bon usage.

## **Monsieur Clément Giroud, remobilisation scolaire**

### *Bilan 2018*

Dans l'ensemble, durant ces sessions 2018, les mineurs se sont montrés assez volontaires et intéressés, aussi bien par les entretiens/bilans de début de session que par les cours de remobilisation scolaire.

La 1<sup>ère</sup> session de 2018 a rassemblé 10 mineurs (pour un nombre d'heures de cours moyen de 10,8 heures chacun sur l'ensemble de la session).

Parmi cette première session, une minorité des jeunes montrait des difficultés cognitives et deux d'entre eux avaient un niveau scolaire assez proche du niveau moyen de leur âge.

Pour les autres, un retard scolaire dû à une déscolarisation ou à un fort absentéisme est la raison principale à un rapport à la scolarité complexe.

La 2<sup>ème</sup> session de 2018 a rassemblé 11 mineurs (pour un nombre d'heures de cours moyen de 11,7 heures chacun sur l'ensemble de la session).

Parmi cette session, une minorité des jeunes montrait des difficultés cognitives, trois d'entre eux présentaient un niveau scolaire satisfaisant et cohérent avec leur âge.

L'un d'entre eux s'est montré à la première séance franchement opposé au travail scolaire (refus de participer).

Avec une discussion de la part de toute l'équipe éducative, il nous a été possible de lui expliquer ce que nous attendions de lui et il a pu changer d'avis et même proposer un travail intéressant par la suite.

### *Observations principales*

Ces deux sessions ont montré que les cours de remobilisation scolaire tirent leur intérêt de leur capacité fondamentale à s'adapter au mineur.

Même si le contenu scolaire peut parfois rester minime en début de session (chez les jeunes les plus en difficulté et en situation de phobie scolaire), la régularité du rendez-vous permet de faire le premier pas vers une réassurance du mineur vers une scolarisation.

Les cours suivants peuvent ainsi, assez vite pour la plupart, faire intervenir de nouvelles notions et lancer un travail de qualité et utile au projet individuel.

La fréquence des séances est plutôt bonne. Pour certains élèves, 1h30 de cours est un peu long mais cela permet d'avoir un temps intéressant de « tampons » au début et à la fin de la séance, au cours duquel nous pouvons parler de choses et d'autres.

La plupart du temps, les mineurs s'inquiètent de la longueur des séances puis sont vite surpris de savoir que celle-ci est déjà terminée.

Cela leur permet d'être posé, pas toujours dans la précipitation et de leur montrer qu'ils peuvent très bien y arriver.

Parmi les pistes de travail proposées, il est parfois difficile de retenir l'attention des jeunes dès lors que cela concerne un travail un peu suivi et minutieux.

Ainsi, l'exercice de rédaction d'article de journal que j'ai proposé au cours de la deuxième session n'a pas rencontré le succès attendu.

Pour certains, ils se sont prêtés au jeu mais pour la plupart, l'objet du journal ne représente pas grand-chose.

Ils ont eu des difficultés à se mettre dans une démarche de création d'un objet de A à Z. Le métier de journaliste leur est tout bonnement inconnu (avec notamment une ignorance de la provenance et de la crédibilité des informations présentes sur Internet et ainsi une fascination pour les fake news ou les théories du complot).

Les mineurs n'ont pas non plus saisi l'intérêt d'écrire quelque chose pour un public inconnu.

Le travail individuel semble la bonne solution car cela leur permet d'être présent du début à la fin, durant toute la séance. Pour certains, il serait envisageable de travailler parfois par petits groupes.

Cela me permettrait de les laisser davantage travailler en autonomie et de pouvoir ensuite mettre en commun et discuter du travail effectué qui pourra ainsi être plus conséquent et moins accompagné.

Je vais réfléchir à des idées à proposer aux sessions à venir.

### *Travail en équipe*

Le travail et la mise en commun régulière est extrêmement importante pour le suivi scolaire des mineurs. Dans la vie du quotidien (déjeuners avec eux), je peux observer les jeunes dans leur milieu et dans leurs interactions.

Les discussions avec les éducateurs et tous les acteurs présents au quotidien à leurs côtés sont très enrichissantes.

Cela permet de donner une vision d'ensemble et d'enrichir le portrait qu'un jeune peut me donner de lui-même lorsque nous sommes seuls en séance.

Les liens avec l'équipe médicale et paramédicale permettent de mutualiser les observations pour une meilleure connaissance des mineurs et un meilleur suivi.

Cela permet de proposer des réponses à leurs problématiques, que celles-ci soient d'origine cognitives, psychologiques, médicales...

La connaissance générale du mineur permet de lui proposer un accompagnement scolaire toujours plus adapté et précis dans l'objectif de lui permettre une ouverture maximale de ses possibilités.

## **Bilan de la supervision des professionnels des CER par Madame Evelyne GRANGE SEGERAL**

### *Les temps réunissant les deux équipes*

Les rencontres rassemblant les deux intervenants de supervision et l'ensemble des éducateurs représentent vraiment un intérêt pour chacun, à la fois de faire vivre l'institution dans un espace de réflexion et d'entendre les difficultés de chaque pratique (AF et ET).

Le désespoir dû à la propagande des affects dépressifs en provenance des jeunes se fait sentir dans l'examen de situations perçues sans issues et venant invalider le travail éducatif effectué. L'expérience vécue et décrite avec les professionnels est reconnue comme un temps important mais dont la survivance est mise en doute. Les réassurances sur ces expériences engrammées malgré les apparences viennent tempérer les affects de découragement quant à ce que les jeunes pourraient conserver de leur passage au CER.

Par exemple, un jeune connu pour être fâché avec toute sa famille, va cependant et contre toute attente, renouer avec son grand-père au seuil de la mort.

Le temps court du passage au CER et l'intensité des vécus partagés laissent sceptiques sur la conservation de ce qui a été apporté dans l'effort et la souffrance parfois aux jeunes accueillis. L'idéal de sauvetage du jeune persécute le temps des bilans où les expériences positives apparaissent parfois minimes au regard d'un avenir plus sombre.

La tristesse dépressive traverse les récits de vie de ces jeunes perçus comme abimés et dont il faudrait prendre soin à la manière de nouveau-nés.

Les désaccords entre les deux formes de prise en charge (ET et AF), sont abordés dans un contexte où l'information circulerait mal. Le cahier de liaison est encore sous utilisé, l'échange verbal privilégié à tout autre mode de communication. L'émiettement et le vécu de manque d'information créent ainsi des tensions.

C'est pourquoi la réunion des deux équipes paraît importante et permet de voir que sous l'échange d'information, il y a toujours un questionnement sous-jacent et une nécessité de s'ajuster avec l'autre.

Ces informations contiennent à la fois des éléments factuels, des horaires d'activités, mais aussi des événements qui affectent ou interrogent le récepteur de l'information. Celui-ci ne peut s'en ouvrir dans le cahier sauf à constituer une réflexion détaillée sur ce que cette information a produit en lui en termes de sentiments d'affects, de questions etc...

Penser les modalités d'intervention éducatives suppose de différencier les données subjectives engagées dans cette intervention et l'apparence sociale de cette intervention. Certaines scènes rapportées peuvent apparaître aux yeux de l'autre comme de la maltraitance ou de la colère mal maîtrisée.

La colère est en effet souvent sollicitée du fait de la répétition des vécus et des interactions de ces jeunes avec leur milieu ambiant.

Ce qu'ils ont connu très tôt est remis en jeu et re-sollicité dans les interactions éducatives. C'est pourquoi, le rassemblement des deux équipes est appréciable en tant qu'il modère le clivage et les difficultés de communications entre les deux groupes AF et ET.

Ne pas être au courant d'un événement fait vivre l'exclusion et la minorisation tandis que les échanges apparaissent centrés sur de l'organisationnel et en quelque sorte dévitalisés et privés de ce qui serait nécessaire à une meilleure compréhension du vécu des jeunes.

Le vécu des AF est apporté durant ces temps collectifs et les questions que leur pratique leur pose également : comment gérer la rivalité de deux jeunes accueillis par exemple ?

Pourquoi un jeune devrait-il se lever pour aller travailler alors qu'un autre qui n'est pas en état de le faire resterait au lit tout en provoquant l'envie du premier ?

Comment promouvoir l'intérêt pour les activités concrètes, jardinage, cuisine, ateliers, alors que ces jeunes ont de telles blessures narcissiques que ces activités se trouvent minorées au profit de rêves d'activités et de destins grandioses sans aucune mesure avec ce qu'on leur propose et ce qu'ils sont en état de faire ?

Les carences et le manque de soins qu'ont connu ces jeunes peuvent les amener à vivre les activités proposées comme non valorisantes et ainsi rendre service apparaît comme signe d'une infériorité voire comme une forme d'esclavage.

Ce système de valeurs inversées provoque la stagnation des propositions éducatives et une possible dévaluation des ateliers proposés touchant au cœur même de l'engagement éducatif.

Dans chaque action éducative, le narcissisme ou l'estime de soi sont engagés par l'éducateur et l'échec des jeunes dans les activités retentit sur chacun. Cette dimension est peu abordée tant elle peut être confondue avec une réelle moins-value de ce que chacun est en mesure d'offrir à ces jeunes.

C'est dire que la fréquentation de ces jeunes ne peut qu'amener des interrogations sur sa propre valeur de la part de chacun. Dans l'atelier jardinage un jeune se vivra comme « un déchet » car il ne fait que ramasser des feuilles et des branches alors qu'il voudrait être à la place de l'éducateur.

Les vécus dépressifs de ces jeunes et qu'ils combattent par la violence, les récriminations, les plaintes affectent chacun dans son travail et interrogent toujours sur la pertinence de l'action éducative qui est menée.

C'est pourquoi la sécurité des échanges apportée par les espaces de réflexion collectifs est en mesure de modérer la dépression et la lutte contre la dépression que la fréquentation de ces jeunes fait vivre à longueur de journée.

### *Equipe d'activités de jour*

La différenciation entre leur travail et celui des AF occupe un temps important dans les supervisions. Les temps de passage et de transmission des événements, des vécus dont ils prennent la suite et se constituent ainsi en héritiers est effectivement important.

Ils héritent en effet de ce qui s'est passé dans la famille d'origine et plus immédiatement dans l'accueil familial du CER.

Le travail avec les familles et la question religieuse vont être abordés au cours du ramadan dans ses aspects sociétaux et identitaires. Cette appartenance religieuse est parfois tout ce qui reste d'appartenance et de fondement pour l'identité.

Le travail avec les familles et la qualité « maternante » soit en surprotection soit en inconstance rendent difficile les contacts qui sont notés très fréquents au début et dans une forme d'abandon par la suite.

Un retour sur la question de l'écrit fait apparaître que dans l'ancien projet, l'écrit occupait une grande place alors qu'il semble, avec regret, que la communication par l'écrit ait été reléguée.

Au cours d'une séance concernant justement le choix des activités et des ateliers, sera relatée avec humour une séquence télévisée. Il s'agit de ce prêtre qui, excédé par les pleurs d'un bébé au cours de son baptême, va lui asséner plusieurs petites tapes.

Cette séquence ayant fait le tour de toutes les télévisions est apportée avec le sourire, mais elle traite de l'absence de contenance de l'adulte face à la détresse du bébé dans une expérience qui l'inquiète.

En place de consolation, le bébé de l'histoire reçoit de la violence, de l'agacement de la part de l'adulte, un prêtre de surcroît qui ne se contrôle plus et en public !

La gestion des affects dépressifs et leurs réactions violentes est bien au centre de l'activité d'éducateur qui les reçoit et les contient au quotidien.

Le CER est alors perçu non pas comme le reflet de la société, mais comme l'inverse à travers ce qui leur est offert au cours de leur séjour en termes de présence et d'attention, pour que cela fasse trace si possible dans l'avenir.

## **Interventions du Docteur ERRAFIQI, médecin généraliste dans le cabinet qui se situe sur la commune de Courzieu**

Le docteur ERRAFIQI intervient tous les jeudis à partir de 16h au CER.

Le docteur examine tous les jeunes en début de session pour établir un bilan de santé général. Par la suite, elle les reçoit en fonction de leur demande pour évoquer souvent des questions intimes d'ordre somatique. Le docteur ERRAFIQI travaille en étroite collaboration avec le docteur BERGER. Elle prescrit le traitement ordonné par le docteur BERGER et elle en évalue les effets.

Elle supervise le sevrage tabagique pour tous les mineurs.

## **LES PROFESSIONNELS DES CER**

### **Le personnel des deux CER**

Les mouvements du personnel, débutés dès 2016, ont été importants suite au changement de projet et de lieu professionnel (Lentilly/Saint Laurent de Chamousset).

L'effectif a été de 21 salariés sur l'année 2018 pour 21 ETP. Le secrétariat se caractérise par un mi-temps au CER et un mi-temps au siège.

Les changements se déclinent ainsi :

- 2 mutations de poste en interne sur des profils de poste précis : assistant familial et coordinateur ;
- 2 licenciements pour faute grave ;
- 2 CDD de remplacement non renouvelés : 1 pour le poste d'assistant familial et 1 pour moniteur adjoint d'animation-internat ;
- 2 CDD de remplacement avec passage en CDI.

### **Arrêts-Absences de travail**

Nous avons eu 557 jours d'arrêt/absence de travail sur 2018 pour les deux CER qui se détaillent comme suit :

- 256 jours d'accident de travail dont 1 depuis juin 2016 (249 jours pour 1 salariée avec qui nous sommes en procédure) ;
- 11 jours de congés paternité ;

- 290 jours d'arrêt maladie (dont 2 salariés à plus de 7 jours d'arrêt maladie soit 248 jours pour un et 26 jours pour un autre).

## Les temps de rencontres

Comme pour les années précédentes, les temps de rencontres entre professionnels sont :

- La réunion clinique et organisationnelle une fois tous les 15 jours par pôle ;
- Deux journées de bilan à chaque fin de session ;
- Le comité de pilotage, organisé par le CER et la DTPJJ ;
- Le comité de suivi à chaque session, organisé par la DTPJJ (30/01/18 et 26/07/18) ;
- La supervision toutes les 6 semaines.

Nous avons organisé d'autres temps de rencontre pour accompagner l'évolution du projet régulièrement.

## La formation des professionnels

L'équipe des assistants familiaux a engagé sa formation en cours d'emploi sur l'année 2018 pour la préparation et l'obtention du diplôme d'Etat d'assistant familial avec l'organisme CCAURA.

Le plan de formation a financé en 2018 des formations collectives :

- Formation collective par la Dr BERGER, pédopsychiatre  
2 journées sur le thème Dynamique de la famille, introduction à la médiation familiale ;
- Formation collective par Farid RIGHI, sociologue,  
1 journée sur le thème de la laïcité et la pratique professionnelle ;
- VAE : 2 éducateurs spécialisés, 1 CAFDES pour le directeur adjoint et 1 BTS Gestion PME PMI pour l'assistante administrative ;

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2019

Au terme de ces deux années de pratique, après une phase d'installation qui n'a pas été sans poser de difficulté, nous pouvons affirmer que le dispositif des CER de la SLEA a pour l'essentiel réussi son pari éducatif et pédagogique.

Nous avons stabilisé l'organigramme de chaque CER et la mutualisation des moyens nous permet d'avoir un fonctionnement plus souple et en correspondance avec nos besoins. (Il convient de préciser que la dernière étude de la CNAPE sur l'évolution des CER, préconise un organigramme par CER à hauteur 13.8 ETP par CER alors que la SLEA propose aujourd'hui un organigramme à hauteur de 10.5 ETP par CER).

Nous sommes particulièrement attachés à la question de l'après CER, car nous considérons que ce temps de prise en charge intensif durant chaque session n'est pas toujours mis à profit pour tous les mineurs accueillis.

Nous ne pouvons que réaffirmer notre souhait de voir se mettre en place un dispositif SAACE (Service Accueil Accompagnement Coordination Educative). Nous prévoyons que ce dispositif



puisse bénéficier d'une double habilitation afin d'élargir le choix des décisions du magistrat compétent.

Après 20 ans d'existence, le nombre de CER est en diminution constante et le dernier rapport d'information sur la justice des mineurs de Jean TERLIER (février 2019) énonce assez clairement que les CER sont amenés à se réformer ou à disparaître (alors qu'en 2009 il existait 64 CER sur le territoire national, il en reste 48 en 2017).

Nous considérons que l'évolution de notre dispositif CER va dans le bon sens à beaucoup d'égards. Nous pouvons donc raisonnablement envisager la mise en place d'un conseil scientifique afin d'engager une réflexion en profondeur sur le nouveau paradigme éducatif (autour de la notion des métiers de l'hospitalité) pour nos deux CER.

Le docteur BERGER a déjà publié un grand article sur notre dispositif CER (il a été publié dans les contributions de la CNAPE « les adolescents violents et délinquants : réflexions cliniques, psychopathologiques et thérapeutiques élaborées à partir des consultations effectuées dans deux CER gérés par la SLEA auprès de 50 mineurs âgés de 13 ans à 17 ans ½. Pour en savoir plus <https://www.mauriceberger.net/les-adolescents-violents-et-delinquants> »).

Le docteur BERGER vient d'apporter une contribution importante sur notre dispositif à travers un livre qu'il vient de finir consacré à notre dispositif CER. Il devrait être prochainement publié. Le professeur en sociologie Bertrand RAVON et le pédopsychiatre Yanis GANSEL vont venir passer une journée au sein de notre dispositif CER pour observer notre modèle d'organisation et d'accompagnement éducatif.

## Statistiques pour l'Assemblée générale 2019

**SLEA - CER LA BATIE**

Activité en nombre de journées sur l'année 2018	Totale		Prévue				1 561
			Réalisée				1 225
Effectifs	31/12/2017 ou dernier jour avant vacances scolaires					3	
	31/12/2018 ou dernier jour avant vacances scolaires					6	
Admissions	Nb demandes d'admission en 2018					88	
Entrées en 2018	<b>Nombre des entrées en 2018</b>					11	
	Prescripteur						
	Métropole		3	Hors Métropole		8	
	Dont antécédents de suivi (hors placement) avant l'admission						
Age et sexe des entrants 2018	Dont antécédents de suivi avec placement avant l'admission						
	Age	0 à 5	6 à 11	12 à 15	16 à 17	18 à 20	21 à 25
	Garçons			2	8		
	Fillles		1				
Situation de scolarité entrants 2018	Sans décrochage scolaire						
	Non scolarisés (- 3 ans à l'admission)						
	En décrochage scolaire depuis		> 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 2 ans	11
Sorties en 2018	Total du nombre de sorties en 2018					5	
	Durée moyenne des séjours (années et mois)					5	
	Tendance en augmentation ou en baisse						
Condition de la sortie en 2018	Sortie préparée					9	
	Sortie en rupture	du fait du jeune					1
		du fait de l'établissement					
		décision de l'administration					
		Incarcération					1
Situation d'hébergement des sortants 2018 au moment de la sortie	Autre établissement ou service spécialisé					2	
	Retour en famille + CEPAJ					8	
	Famille d'accueil (dont 3 SLEADO)					1	
	Adoption						
	Logement autonome						
	Hébergement précaire (Sonacotra, FJT)						
	Incarcération						
	Autre à préciser : Décès						
Total					11		
Situation d'activité des sortants 2018 au moment de la sortie	Jeunes enfants non encore scolarisés						
	Scolarité, formation, apprentissage, stage de qualification					3	
	Emploi			CDI			
				CDD			
				Emploi intérim			
				Contrat qualification			
				Autre (préciser)			
	Sans activité					8	
	Etablissement pour adultes handicapés						
Incarcération							
ITEP							
Total					11		

# SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

## Rapport d'activité 2018

*Présenté par Monsieur Kamal LABIOD, Directeur*

### FONCTIONNEMENT ET FAITS MARQUANTS EQUIPE DE LYON

#### Lyon 3<sup>ème</sup> Est et Ouest

##### *Rappel des perspectives*

Nos axes de travail se sont centrés principalement sur la prévention du décrochage scolaire notamment pour les collégiens ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pour les 16-21 ans. Nous avons aussi le souhait d'accentuer notre travail concernant le soutien à la parentalité. Nous avons porté une attention particulière concernant la prévention à la santé, les conduites à risque, l'accès aux loisirs et à la culture notamment pour les jeunes de 12 à 20 ans.

- Travail auprès des familles avec l'action du groupe de parents co-animé avec la médiatrice famille d'ADOS ;
- Mise en place d'actions partenariales autour des jeunes collégiens poly-exclus ;
- Travail avec le Programme de Réussite Educative autour de la question décrochage scolaire ;
- Renforcer notre action aux associations du secteur de Moncey/Voltaire ;
- Renforcer notre travail partenarial auprès de la Mission Locale et des Maisons de la Métropole de Lyon.

#### Par Tranches d'âge

##### *Pour les 12/16 ans*

- Travail sur le décrochage scolaire avec le collègue Raoul Duffy en partenariat avec l'association ADOS, et pour continuer le CVC ;
- Participer aux commissions des 11-16 ans avec les collèges du secteur ;
- Poursuivre le travail avec le groupe de parole en lien avec l'Association ADOS ;
- Soutenir le « Collectif Santé » en direction des collégiens.

##### *Pour les 16/18 ans*

- Soutenir et développer les projets de sorties culturelles et loisirs en renforçant les dynamiques collectives ;

- Proposer aux jeunes d'élaborer une action sur la Guill'en fête ;
- Créer une fresque mobile, sur la thématique du vivre ensemble ;
- Maintenir nos actions et accompagnements autour de la formation et leur projet en lien avec nos partenaires Mission Locale et CIO (forum de l'emploi/formation).

#### *Pour les 18/21 ans*

- Travail autour de la formation, du projet professionnel en lien avec la Mission Locale et Pôle Emploi ;
- Par l'intermédiaire des chantiers permanents, permettre aux jeunes de se confronter à la réalité du travail et d'élaborer un projet ;
- Soutenir les jeunes dans leurs inscriptions dans les différents dispositifs de droit commun (insertion et santé).

#### *Pour les 21/25 ans*

- Nous restons attentifs concernant les demandes de certains jeunes adultes pour lesquels nous avons engagé un suivi, nous les orientons vers d'autres structures, cela s'inscrit dans notre travail de passage de relais.

#### *Pour les familles*

- Poursuivre le travail entamé depuis plusieurs années avec ADOS sur le soutien à la parentalité avec l'action « Groupe Parents ».

Il se décline par la mise en place de rencontres avec la médiatrice famille d'ADOS.

- Mise en place d'un second groupe de paroles concernant les familles en soirée ;
- Soutenir les demandes familles concernant leurs projets vacances/loisirs avec leurs enfants ;
- Être une personne ressource pour les parents notamment en ce qui concerne le domaine scolaire et de soin (Collège...)

## **RAPPEL DES PERSPECTIVES 2018 ET POINTS D'EVOLUTION OU DE REALISATION**

### **Lyon 7<sup>ème</sup> Sud : GERLAND**

- Continuer à développer le travail autour de l'insertion des jeunes avec la Mission Locale en s'appuyant sur les chantiers éducatifs ;
- Renforcer notre soutien aux associations d'habitants (jeunes et adultes) en participant de façon active (programmation, préparation, réalisation, bilan) aux actions ;
- Être vigilant concernant les problématiques des secteurs Yves Farge, Maison des Prières et la Cité jardin en lien avec les partenaires ;
- Poursuite du partenariat de prévention santé et des conduites addictives avec l'appui de la Mission Santé Ville de Lyon ;
- Soutenir avec les partenaires les projets initiés par les habitants, les familles, les jeunes sur le territoire ;
- Développer nos actions concernant les décrocheurs scolaires avec les collèges de secteur et les écoles primaires concernant les enfants du 3<sup>ème</sup> cycle ;
- Chantier Cité Jardin.

Concernant la Cité Jardin, nous avons réalisé un chantier « permanent » de fabrication de boîtes à pain étalé sur une grosse partie de l'année. Ces adolescents et jeunes majeurs ont bénéficié d'un accompagnement soutenu avec la Mission Locale et la Prévention Spécialisée. Ils ont bénéficié d'un contrat de travail et d'une fiche de paie et ils ont travaillé au minimum 21 heures. Nous avons réalisé des évaluations avec le bailleur, la mission locale et la Prévention Spécialisée.

### **Lyon 7<sup>ème</sup> Nord : GUILLOTIERE – JEAN MACE**

*Pour les 12/16 ans*

- Renforcer le travail autour des décrocheurs et mise en place de projets concernant les exclus temporaires ;
- Approfondir et rendre le partenariat opérationnel avec la MJC Jean Macé sur des actions conjointes ;
- Travail autour de la prévention santé ;
- Travail avec la famille, autour des conduites à risque ;
- Maintenir le travail avec la MJC Jean Macé.

En ce qui concerne le décrochage scolaire des 12-16 ans, nous avons renforcé le partenariat avec le collège en mettant en place une permanence éducative. Nous rencontrons régulièrement les CPE et la direction de l'établissement pour faire un point sur les situations fragiles et à fort risque d'exclusion. Nous avons mis en place un protocole d'alerte qui permet à la Prévention Spécialisée de s'organiser avec la famille et le collège lors d'une exclusion.

La Prévention Spécialisée a mis en place en dispositif interne, une classe intégrée qui peut recevoir les enfants exclus afin de leurs éviter l'errance sur le territoire.

#### *Pour les 16/18 ans*

- Soutenir et accompagner les jeunes décrocheurs scolaires afin de les aider à construire un projet de vie (professionnel, scolaire) ;
- Travail avec les familles et ses jeunes autour de la parentalité ;
- Travail avec la Mission Locale pour la recherche de formation ou d'emploi ;
- Travail avec les structures de soin ;
- Inscription des jeunes dans les chantiers éducatifs ;
- Nous avons accentué les actions collectives en pied d'immeuble et les sorties sportives (matchs de boxe, tournoi de football).

#### *Pour les 18/21ans*

- Soutenir les jeunes pour l'accès à l'emploi et l'autonomie ;
- Soutien et accompagnement des jeunes en direction des structures de droit commun ;
- Soutien des jeunes concernant leurs problématiques administratives et judiciaires.

Nous avons aussi mis en place des chantiers éducatifs tout au long de l'année dans le cadre des chantiers permanents et des chantiers intra SLEA (Pôle Petite Enfance et Siège), chantiers entièrement portés par la Prévention Spécialisée.

#### *Pour les 21/25ans*

- Travailler les questions de santé et de logement ;
- Prévenir les conduites à risque ;
- Favoriser les actions de prévention autour de la santé.

#### *Pour les familles*

- Nous avons encore renforcé nos relations avec les familles du quartier, nous les avons soutenus dans leurs difficultés, autour de leur quotidien, des problèmes scolaires de leurs enfants et autour de la question de la parentalité ;
- Nous avons accompagné un groupe de femmes afin qu'elles s'organisent en association. Cela leurs a permis avec notre soutien d'organiser des sorties. Nous avons fait une sortie ski et une sortie à Paris avec 15 femmes du quartier.

## LES PROBLEMATIQUES DU SECTEUR

### Lyon 3<sup>ème</sup> Est et Ouest

Le quartier Moncey – Voltaire – La Guillotière, se situe dans un périmètre délimité du nord par la rue Servient, au sud par le cours Gambetta. A l'est par la rue Garibaldi et enfin à l'ouest par le quai Victor Augagneur. Ce territoire est limitrophe du 7<sup>ème</sup> arrondissement au niveau de la place Gabriel Péri. L'arrêt de métro et du tramway sont à cheval sur les deux arrondissements et dessert les deux quartiers. Les jeunes circulent néanmoins d'un territoire à l'autre notamment de la place Gabriel Péri au début de la rue de Marseille.

Ce quartier est habité différemment en fonction des heures de la journée ou du soir. Avec une activité commerçante et de « travail » la journée et une activité plus festive et de divertissement le soir. C'est un lieu de passage, de mixité et de diversité culturelle et intergénérationnelle, avec un mouvement important de population extérieure au quartier.

Moncey – Voltaire est un quartier commerçant, notamment par la rue Paul Bert qui attire de nombreuses personnes et en fait un lieu de passage et de brassage de population. On y trouve principalement des commerces proposant des produits orientaux.

Il présente la complexité d'être un lieu connu et reconnu pour son économie souterraine à laquelle se rajoute une forte concentration de difficultés sociales et urbaines. Ces activités illégales sont souvent attractives pour une partie des jeunes du quartier et d'autres secteurs.

Une autre caractéristique du quartier est qu'il est proche de l'hyper centre-ville notamment de la place Bellecour et du centre commercial attractif de la Part Dieu.

#### *Politique de la ville et logement*

Depuis 2015, le quartier Moncey est classé en quartier politique ville (QPV) et le quartier Voltaire en quartier de veille active (QVA).

Situé en zone CUCS (quartiers anciens), le quartier sur lequel nous travaillons est délimité par un périmètre repérable notamment par ses places (Voltaire, Guichard, Bahadourian, Ballanche, et Gabriel Péri). Mélange d'un habitat ancien, souvent dégradé et de constructions neuves.

Le réaménagement de la rue Moncey, - la « promenade Moncey » - fait beaucoup parler les habitants et les jeunes sur le devenir de leur quartier. Les habitants ont le sentiment de ne pas être consultés ni associés concernant le réaménagement ce secteur.

#### *Tissu associatif*

Le quartier dispose également d'un grand nombre de structures et d'associations à destination des habitants (deux écoles primaires publiques, un collège, un lycée, Maison pour Tous, centre social, ludothèque, association ADOS, bibliothèque, l'Olivier des Sages, Pause Diabolo, association OQP, COEFC, ...). Un fort tissu associatif est présent sur le territoire notamment dans le champ culturel et éducatif.

## LES PROBLEMATIQUES DU SECTEUR

### Lyon 7<sup>ème</sup> Sud : GERLAND

Les constructions neuves ont permis l'arrivée d'une nouvelle population, toutefois les populations en situation difficile ont un sentiment d'être laissés encore plus de côté.

Le problème majeur est une forte densité de personnes en grande précarité et pauvreté.

Concernant ce secteur, la population se trouve en grande situation de précarité et de pauvreté. Ces familles avec qui nous mettons en œuvre le travail autour du soutien à la parentalité, sont des familles dont le revenu est en dessous de la moyenne nationale.

Les difficultés rencontrées sur ce secteur se trouvent être : habitat dégradé, déséquilibre socio-économique (emploi/ habitat), population en grande précarité, isolement.

### Lyon 7<sup>ème</sup> Nord : GUILLOTIERE – JEAN MACE

#### *Secteur Jean Macé*

- La problématique est restée la même que l'année précédente : regroupement de jeunes au sein du quartier générant des nuisances ;
- Une forte population en errance qui se met en tension avec les habitants ;
- Problème d'incivilités et de violences ;
- Un problème de nuisance et difficultés à vivre ensemble ;
- Difficultés concernant l'organisation de la sortie des élèves du collège ;

#### *Secteur Guillotière*

- Problème de squats de groupes de jeunes et de violences au jardin Maza ;
- Trafic autour de la station de métro Guillotière ;
- Cohabitation difficile entre les différentes communautés ;
- Quartier de passage, avec une diversité culturelle et intergénérationnelle ;
- Mouvements d'allers et venues des populations ;
- Vente de cigarettes à la sauvette ;
- Secteur des berges du Rhône qui génèrent en soirée d'été des nuisances sonores. Ces nuisances ne viennent pas des habitants du quartier mais des personnes extérieures (population festive ou en activité).



## **Les problématiques des habitants : Lyon 3<sup>ème</sup> est et ouest**

Ce quartier est connu et reconnu pour être un lieu de rencontre pour les personnes migrantes. Nous notons depuis plusieurs années une grande diversité culturelle dans les nouveaux primo arrivants. Certainement en lien avec la vague migratoire que la France traverse. Toutefois ce quartier de centre-ville reste un lieu de mixité et d'hétérogénéité sociale important, de diversité culturelle où se côtoient et habitent des familles, des personnes âgées et des jeunes.

Le quartier Moncey – Voltaire présente une forte densité de sa population, certainement la plus élevée de Lyon. On y trouve des logements anciens, vétustes voire dégradés.

Le quartier de Moncey classé en QPV et sa population connaît de fait une fragilité plus importante que le quartier Voltaire classé en QVA.

Il existe une grande disparité au niveau des revenus des habitants de ce quartier.

Par ailleurs, la population de ce territoire très précaire à bas revenus, est très dépendante des dispositifs sociaux et possède un chômage important chez les jeunes.

### *La jeunesse*

Ce territoire connaît une forte densité de population jeune entre 15 et 29 ans, avec un taux de chômage pour la population s'élevant à 35,4% pour Moncey et Voltaire.

Chez les 15-24 ans, 41,5% d'entre eux ont un niveau de diplôme inférieur au DNB.

### *Les familles*

Une part importante de familles monoparentale avec enfant(s).

Le revenu médian annuel des foyers est compris entre 13 000 et 17 000 euros.

42,6% des allocataires ont des revenus qui sont constitués à plus de 50% des prestations sociales de la CAF.

41,1% de la population est bénéficiaire de la CMUC dont 54,7% de la population des moins de 18 ans.

Le quartier est en mutation et les aménagements urbains en cours tendent à attirer une population plus aisée sur ce territoire de centre-ville fort convoité.

## **Les problématiques des habitants : Lyon 7<sup>ème</sup> sud Gerland**

- Problème d'insécurité sur le secteur ;
- Une demande forte des familles concernant les problématiques scolaires et administratives ;
- Taux important de chômage des jeunes ;
- Une importante économie souterraine ;
- Problèmes d'insalubrité ;

## **Les problématiques des habitants : Lyon 7<sup>ème</sup> nord Guillotière – Jean Mace**

Le quartier rencontre toujours un problème de mixité sociale. Ce secteur présente des problèmes de paupérisation, d'accès au logement pour les jeunes et de logements insalubres.

Nous constatons encore un problème de cohabitation entre les différentes communautés.

Le nombre élevé de collégiens lors des sorties d'établissements créent des problèmes de cohabitation avec les habitants du secteur.

Le sentiment d'insécurité est toujours présente Place Mazagran.

### **Les faits marquants de l'année écoulée : Lyon 3<sup>ème</sup> Est Vilette – Paul Bert**

- De nombreux mineurs se trouvent endettés envers le trésor public liées à des amendes TCL ou judiciaires liées à des infractions au code de la route ;
- D'importants rassemblements de jeunes ont eu lieu au niveau du complexe sportif Antoine Charial avec certaines conduites à risque (conduite de scooter sans casque, sur les trottoirs, utilisation de quads, consommation de stupéfiants).

### **Les faits marquants de l'année écoulée : Lyon 3<sup>ème</sup> Ouest Moncey Voltaire**

- La Prévention Spécialisée a mené un nombre important de perspectives collectives ;
- Nous avons renforcé le travail avec nos partenaires ;
- Nous avons mis en place les chantiers éducatifs en collaboration avec les bailleurs et la Ville de Lyon ;
- Nous avons mis en place une action au code de la route en lien avec les conduites à risque.

### **Les faits marquants de l'année écoulée : Lyon 7<sup>ème</sup> Sud Gerland**

- Problème d'insécurité et d'occupation de l'espace public récurrent ;
- Problème de violences à la Mission Locale ;
- Travail avec l'association La Légumerie tous les vendredis après-midi ;
- Problèmes de voisinage et de cohabitation entre les jeunes et les habitants du secteur.

### **Les faits marquants de l'année écoulée : Lyon 7<sup>ème</sup> Nord Guillotière - Jean Macé**

- Economie parallèle importante autour du métro Guillotière, il est à noter un rajeunissement des jeunes dans l'espace public ;
- Place Jean Macé : nous rencontrons toujours un fort regroupement de jeunes ;
- Consommation de stupéfiants et de l'alcool sur la place Mazagran ;
- Cohabitation fragile et parfois difficile entre les différentes communautés à la Guillotière générant parfois des altercations.

## LES PUBLICS

### Commentaires sur ces publics : Lyon 3<sup>ème</sup> Est Vilette – Paul Bert

Nous constatons une augmentation des suivis réguliers sur le territoire parallèlement nous notons une baisse des suivis occasionnels pour l'année 2018.

Nous pouvons expliquer cette variation par l'implication d'une nouvelle éducatrice sur le territoire.

### Commentaires sur ces publics : Lyon 3<sup>ème</sup> Ouest Moncey - Voltaire

Les suivis réguliers impliquant un accompagnement éducatif soutenu, sont les plus nombreux. Lors de ces suivis, nous travaillons également beaucoup avec les familles des jeunes.

Cette année, l'équipe du service de Prévention Spécialisée a accompagné un nombre plus important de garçons entre 12 et 21 ans.

L'accompagnement des jeunes filles concerne surtout un public collégien.

Le rajeunissement du public peut s'expliquer par le fait que l'équipe de prévention spécialisée s'est donnée comme axe de travail principal cette année, la lutte contre le décrochage scolaire et s'est fortement impliqué en direction de ce public que ce soit dans le travail partenarial avec le collège et Ados notamment.

### Commentaires sur ces publics : Lyon 3<sup>ème</sup> Nord Guillotière - Jean Macé

#### *Par tranches d'âges*

- 12/15 ans : Il existe une action partenariale autour du décrochage scolaire avec le collège, la MJC et l'Arche de Noé en lien avec les familles. Elle s'adresse aux élèves de 3<sup>ème</sup> les plus en difficulté, afin qu'ils puissent accéder au lycée avec une orientation choisie.  
Le travail avec l'équipe éducative fait le lien entre la famille, le jeune et le collège ;
- 16/17 ans : Les éducateurs travaillent avec ces jeunes en partenariat avec la Mission Locale pour l'insertion par la formation professionnelle. Pour la plupart, le retour au lycée n'est pas envisageable. Des actions collectives par le biais du sport, le biais du culturel et du loisir sont mises en place pour travailler la socialisation de ces jeunes en grande difficulté ;
- 18/21 ans : La problématique principale de ces jeunes est l'accès à l'emploi. Beaucoup de ces jeunes sont sans expériences et sans diplôme ;
- Familles et habitants : Nous accompagnons ces jeunes sur des actions ponctuelles telles que la recherche d'emploi et l'accès à l'autonomie.

### Evolution des problématiques sur Lyon 3<sup>ème</sup> Est Vilette – Paul Bert

Les accompagnements et plus spécifiquement ceux à l'emploi, concernent en majorité les adolescents et les jeunes majeurs. Il s'agit d'un public majoritairement masculin. Les chantiers éducatifs permettent aux jeunes de mieux définir leurs projets. Par ailleurs, les jobs d'été sont